



La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3989 - Mercredi 16 Octobre 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

* Résultats de dépouillements : P. 3 à 27

- Résultats provisoires des ministères, institutions
et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 22

- Résultats provisoires des régions P. 23 à 27

* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 28 à 52

- Marchés de fournitures et services courants P. 28 à 36

- Marchés de travaux P. 37

- Marchés de prestations intellectuelles P. 38 à 52

* Avis d'Appels d'offres des régions : P. 53 à 65

- Marchés de fournitures et services courants P. 53 & 54

- Marchés de travaux P. 55 à 64

- Marchés de prestations intellectuelles P. 65



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AUTORITE SUPERIEURE DE CONTROLE D'ETAT ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

RECTIFICATIF

Demande de prix N°2024-06/ASCE-LC/SG/PRCP du 24/06/2024 pour l'acquisition d'un véhicule de déferrement (mini bus) au profit de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC).

Date de réexamen des offres : 10/10/2024 ; **Financements** : Budget de l'ASCE-LC, Exercice 2024 ;

Publication : Quotidien N°3946 du 16 août 2024 - **Nombre de plis reçus** : 04

Budget prévisionnel : 45 000 000 FCFA TTC

Borne inférieure (0,85M) : 35 421 200 FCFA TTC

Borne supérieure (1,15 M) : 47 922 800 FCFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montant Lu HTVA (FCFA)	Montant Lu TTC (FCFA)	Montant Corrigé HTVA (F CFA)	Montant Corrigé TTC (F CFA)	Observations	Rang
1	SIIC SA	-	43 660 000	-	-	Non conforme suite à l'avis technique du CCVA -point 14 : Jantes en acier proposé et non en alliage d'aluminium comme demandé dans le dossier ; Marche pieds latéraux non proposé ;	-
2	S E A B	-	35 799 999	-	-	Conforme	1 ^{er}
3	WATAM SA	32 415 255	38 250 000	-	-	Conforme	3 ^e
4	DIACFA AUTOMOBILES	30 500 000	35 990 000	-	-	Conforme	2 ^e
Attributaire		S E A B pour un montant de trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (35 799 999) FCFA TTC avec un délai de livraison de quinze (15) jours.					

Résultats provisoires

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Demande de prix N°2024-050/PM/SG/SND/DG/PRM du 20/09/2024 pour l'acquisition de divers équipements au profit du Service National pour le Développement (SND).

Financement : Budget du Service National pour le Développement-Exercice 2024.

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3976 du 27/09/2024.

Convocation : n° 2024-0270/PM/SG/SND/DG/PRM du 30/09/2024 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).

Date d'ouverture : 04 octobre 2024 - Nombre de lot : 07

Nombre de plis reçus : trente-deux (32).

Enveloppe prévisionnelle :

Lot 1: 4 500 000 F CFA TTC

Lot 2: 9 800 000 F CFA TTC

Lot 3: 2 500 000 F CFA TTC

Lot 4: 5 000 000 F CFA TTC

Lot 5: 6 000 000 F CFA TTC

Lot 6: 28 320 000 F CFA TTC

Lot 7: 10 000 000 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA		Montants corrigés en FCFA		Ecart		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Montant HTVA	(%)		
Lot 1 : Acquisition d'un groupe électrogène au profit de la DG SND									
01	KHAFIFA SARL	-	3 647 000		3 647 000			Conforme	2 ^{ème}
02	MAHME DISTRIBUTION SARL	3 152 100	-				-	Non Conforme : Spécifications techniques proposées non fermes et non précises Marque non proposée dans les spécifications techniques	Non classé
03	BES	3 000 000		3 000 000	3 540 000		-	Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 3 567 247 OAE : 4 826 276	Non classé
04	BENICIA BUSINESS	-	3 870 400		3 870 400			Conforme	5 ^{ème}
05	OK SERVICE INTERNATIONAL	-	22 785 800					Non Conforme : Montant lu différent du montant du bordereau des prix pour les fournitures	Non classé
06	SALAZA GROUP	3 300 000	-	3 300 000	3 894 000			Conforme	6 ^{ème}
07	SAFTMED TECHNOLOGIES SARL		4 450 960		4 450 960			Conforme	7 ^{ème}
08	FAGUEMA SA	3 120 000	-	3 120 000	3 681 600			Conforme	3 ^{ème}
09	WATAM SA	3 813 559	4 500 000	3 813 559	4 500 000			Conforme	8 ^{ème}
10	BATRACOR	-	3 528 000	-	3 528 200	200	0.01	Non Conforme : Erreur de calcul entrainant une variation de 0.01% Offre anormalement basse OAB : 3 567 247 OAE : 4 826 276	Non classé
11	SBPD	3 200 000	-	3 200 000	3 776 000			Conforme	4 ^{ème}
12	SADEC SARL	-	3 595 484	-	3 595 484			Conforme	1 ^{er}
13	S2F INNOVE	2 900 000		2 900 000	3 422 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 3 567 247 OAE : 4 826 276	Non classé
14	STC SARL	-	2 997 200	-	2 997 200			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 3 567 247 OAE : 4 826 276	6 ^{ème}
Attributaire provisoire : SADEC SARL pour un montant de trois millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quatre-vingt-quatre (3 595 484) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours									
Lot 2 : Acquisition de tentes et de cambuses pour les cérémonies de la DG SND									
01	PREDIUM DB	6 050 000	-	6 050 000	7 139 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 7 637 982 OAE : 10 333 740	Non classé
02	MAHME DISTRIBUTION SARL	6 661 500	-	6 661 500	7 860 570			Conforme	2 ^{ème}
03	RACH METAL SARL	7 110 000		6 650 000	7 847 000	-460 000	-6,47	Conforme Différence entre le prix unitaire en lettre (1 100 000) et le prix unitaire en chiffre (1 330 000) entrainant une variation de -6,47%	1 ^{er}
04	OK SERVICE		7 876 500		7 876 500			Conforme	3 ^{ème}

Résultats provisoires

	INTERNATIONAL								
05	SBPD	7 050 000	-	7 050 000	8 319 000			Conforme	4 ^{ème}
06	SADEC SARL	-	8 496 000	-	8 496 000			Conforme	5 ^{ème}
07	STC SARL	-	6 814 500	-	6 814 500			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 7 637 982 OAE : 10 333 740	Non classé
Attributaire provisoire : RACH METAL SARL pour un montant de six millions six cent cinquante mille (6 650 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours									
Lot 3 : Acquisition et installation d'équipements de projection dans les salles de conférence de la DG-SND et de la Maison de l'Appelé de Kaya									
01	EBSF SARL	1 800 000	-	1 800 000	2 124 000			Conforme	3 ^{ème}
02	SIBIOTECH	1 600 000	-	1 600 000	1 888 000			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 1 962 389 OAE : 2 654 997 <i>Pièces administratives non complétées</i>	Non classé
03	BATRACOR	-	2 011 900		2 011 900			Conforme	1 ^{er}
04	SBPD	1 900 000	-	1 900 000	2 242 000			Conforme	4 ^{ème}
05	SADEC SARL	-	2 035 500		2 035 500			Conforme	2 ^{ème}
06	STC SARL	-	1 829 000		1 829 000			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 1 962 389 OAE : 2 654 997	Non classé
Attributaire provisoire : BATRACOR pour un montant de deux millions onze mille neuf cents (2 011 900) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours.									
Lot 4 : Acquisition de matériels spécifiques au profit de l'infirmerie du CFP-Badala									
01	MAHME DISTRIBUTION SARL	3 505 000	-					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque aux items 2, 3, 6, 7 et 8</i>	Non classé
02	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	3 900 000	-					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque aux items 2, 3, 6, 7 et 8</i>	Non classé
03	SAFTMED TECHNOLOGIES SARL		4 951 280		4 951 280			Conforme	1 ^{er}
04	MOUILLO CONSEIL SARL	3 355 000	-	3 355 000	3 958 900			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 3 972 354 OAE : 5 374 362 <i>Pièces administratives non complétées</i>	Non classé
05	SBPD	3 990 000	-					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Absence de précision de la marque aux items 2, 3, 6, 7 et 8</i>	Non classé
06	SADEC SARL	-	4 481 050					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Absence de précision de la marque aux items 2, 3, 6 et 8</i>	Non classé
07	SIF MATERIEL SARL	3 515 000	-	3 515 000	4 147 700			Non Conforme <i>Pièces administratives non complétées</i>	Non classé
08	STC SARL	-	3 675 700		3 675 700			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 3 972 354 OAE : 5 374 362	Non classé
Attributaire provisoire : SAFTMED TECHNOLOGIES SARL pour un montant de quatre millions neuf cent cinquante-un mille deux cent quatre-vingt (4 951 280) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours									
Lot 5 : Acquisition et pose d'extincteurs au profit du SND									

Résultats provisoires

01	FASO ENERGIES EQUIPEMENT ET SERVICES SARL	4 550 000	-	-	-			Non Conforme : Absence de spécifications techniques	Non classé
02	GMS SARL	3 850 000	-	3 850 000	4 543 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108 Pièces administratives non complétées.	Non classé
03	EBSF SARL	4 690 000	-		-			Non Conforme : Spécifications techniques proposées non fermes et non précises. Absence de précision de la marque dans les spécifications techniques	Non classé
04	BES	3 990 000		3 990 000	4 708 200			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
05	PEL	4 182 010						Non Conforme : Spécifications techniques proposées non fermes et non précises Absence de précision de la marque dans les spécifications techniques. Pièces administratives non complétées.	Non classé
06	RACH METAL SARL	4 319 000		4 270 000	5 038 600	-49 000	-1,13	Conforme Différence entre la prix unitaire en lettre (61 000) et le prix unitaire en chiffre (61 700) entrainant une variation de -1,13%	2 ^{ème}
07	LEAN CONSULT QHSSE	4 550 00	-	318 500 000	375 830 000	314 050 000	7057,30%	Non Conforme : Différence entre la prix unitaire en lettre (4 550 000) et le prix unitaire en chiffre (65 000) entrainant une variation de 7057,30%	Non classé
08	INTEL SECURITY	-	5 534 200	-	5 534 200			Conforme	3 ^{ème}
09	SAFTMED TECHNOLOGIES SARL	5 040 000	5 947 200	5 040 000	5 947 200			Conforme	5 ^{ème}
10	FAGUEMA SA	4 130 000	-	4 130 000	4 873 400			Conforme	1 ^{er}
11	BATRACOR	-	4 660 705	-	4 660 705			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
12	SBPD	4 130 000	-	-	-			Non Conforme : Spécifications techniques proposées non fermes et non précises. Non précision de la marque.	Non classé
13	KITECH ET CO	3 850 000	-	3 850 000	4 543 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
14	SADEC SARL	-	4 543 000	-	4 543 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
15	S2F INNOVE	3 850 000		3 850 000	4 543 000			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
16	STC SARL	-	4 336 500	-	4 336 500			Non Conforme : Offre anormalement basse OAB : 4 731 993 OAE : 6 402 108	Non classé
17	FOSTRA	4 865 000	-	4 865 000	5 740 700			Conforme	4 ^{ème}
Attributaire provisoire : FAGUEMA SA pour un montant de quatre millions cent trente mille (4 130 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 30 jours									
Lot 6 : Fourniture et pose de lampadaires type solaire au profit du CFP-Loumbila									

Résultats provisoires

01	SOPIF	15 349 205	-	15 349 205	18 112 062			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 22 553 587 OAE :30 513 676	Non classé
02	KHAFIFA SARL	-	22 572 220		22 572 220			Conforme	1 ^{er}
03	EBSF SARL	22 000 000	-	22 000 000	25 960 000			Conforme	5 ^{ème}
04	BES	19 050 000	-	19 050 000	22 479 000			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 22 553 587 OAE :30 513 676	Non classé
05	PEL	19 516 000						Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque au niveau de l'item 1.</i> <i>Pièces administratives non complétées.</i>	Non classé
06	WIG	-	24 355 200		24 355 200			Conforme	3 ^{ème}
07	BENICIA BUSINESS	-	23 090 240					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque au niveau de l'item 1</i>	Non classé
08	OK SERVICE INTERNATIONAL	-	3 549 000					Non Conforme : <i>Montant lu différent du montant du bordereau des prix pour les fournitures</i>	Non classé
09	SAFTMED TECHNOLOGIES SARL		28 266 900		28 266 900			Conforme	7 ^{ème}
10	MBC SARL	19 180 000	-					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque au niveau de l'item 1.</i>	Non classé
11	ZITI SERVICES		22 184 000		22 184 000			Non Conforme : <i>Offre anormalement basse</i> OAB : 22 553 587 OAE :30 513 676 <i>Pièces administratives non complétées.</i>	Non classé
12	WATAM SA	23 000 000	27 140 000	23 000 000	27 140 000			Conforme	6 ^{ème}
13	SBPD	19 750 000	-					Non Conforme : <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises.</i> <i>Non précision de la marque au niveau de l'item 1.</i>	Non classé
14	KITECH ET CO	21 050 000	-	21 050 000	24 839 000			Conforme	4 ^{ème}
15	SADEC SARL	-	22 632 400		22 632 400			Conforme	2 ^{ème}
Attributaire provisoire : KHAFIFA SARL pour un montant de vingt-deux millions cinq cent soixante-douze mille deux cent vingt (22 572 220) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 30 jours.									
Lot 7 : Acquisition de matériels techniques pour la formation de jeunes et femmes vulnérables									
01	SOPIF	7 349 205	-					Non Conforme <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises sur l'ensemble des items</i>	Non classé
02	MAHME DISTRIBUTION SARL	10 545 250	-	10 545 250	12 443 395			Non Conforme : <i>Montant hors enveloppe</i>	Non classé
03	SALAZA GROUP	7 435 500	-					Non Conforme <i>Spécifications techniques proposées de non fermes et non précises sur certains items</i>	Non classé
04	MBC SARL	6 770 350	-					Non Conforme <i>Spécifications techniques proposées non fermes et non précises sur l'ensemble des items</i>	Non classé
05	SBPD	8 221 000	-	8 221 000	9 709 630			Conforme	2 ^{ème}
06	SADEC SARL	-	9 999 025					Non Conforme	Non

Résultats provisoires

SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT

Manifestation d'intérêt N°2024-052/PM/SG/SND/DG/PRM du 20/09/2024 pour la réalisation d'une étude assortie d'un plan détaillé et d'un dossier technique des travaux d'infrastructures à réaliser pour l'opérationnalisation du site de Samendeni au profit du SND
 Financement : BUDGET DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPEMENT-EXERCICE 2024.
 Publication : Quotidien des Marchés Publics 3976 du 27/09/2024.
 Convocation : n°2024-0272/PM/SG/SND/DG/PRM du 30/09/2024 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).
 Nombre de plis reçus : Douze (12) - Nombre de lot : 01
 Enveloppe prévisionnelle : 80 000 000 F CFA TTC

N°	Cabinets	Accord de groupement	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'année d'expérience au moins cinq (05) ans	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (2019-2023)	Observations	Conclusion
1.	GRUPEMENT MASSIVE DYNAMIC/CADAU/EZA ARCHITECTURES/TID	Fourni	Conforme	Vingt-sept (27) ans	Conforme	16	Certaines références similaires n'ont pas d'attestation de bonne fin et de contrats	Retenu
2.	GRUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU SARL/MEMO SARL/AGORA BURKINA SARL	Fourni	Conforme	Seize (16) ans	Conforme	63	Certaines références similaires n'ont pas d'attestation de bonne fin	Retenu
3.	GRUPEMENT CAEM SARL/CECM	Fourni	Conforme	Dix-sept (17) ans	Conforme	01	Certaines références similaires non comptabilisées car leur date de fin est antérieur à 2019 et d'autres conclues avec des structures privées	Non retenu
4.	GRUPEMENT CINCAT INTERNATIONAL SA/AIC SARL	Fourni	Conforme	Vingt-un (21) ans	Conforme	04	Certaines références similaires non comptabilisées car leur date de fin est antérieur à 2019	Non retenu
5.	GRUPEMENT AAPUI/ARCADE/CEITP	Fourni	Conforme	Quatorze (14) ans	Conforme	22	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées	Retenu
6.	GRUPEMENT ARDI/ACERD/ACROPOLE	Fourni	Conforme	Vingt-neuf (29) ans	Conforme	23	Certaines références similaires n'ont pas d'attestation de bonne fin	Retenu
7.	GRUPEMENT CHALLENGE INGENIEURS CONSEIL SARL/INTEGRAL IC/CARURE/SERAME CONSEILS	Fourni	Conforme	Vingt (20) ans	Conforme	27	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées	Retenu
8.	GRUPEMENT COMETE INTERNATIONAL/GRETECH SARL	Fourni	Conforme	Trente-quatre (34) ans	Conforme	04	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et absence de contrat	Non retenu
9.	GRUPEMENT BAUPLAN/HARMONY	Fourni	Conforme	Vingt-deux (22) ans	Conforme	10	Certaines références similaires non	Retenu

Résultats provisoires

							comptabilisées car leur date de fin est antérieur à 2019 et d'autres n'ont pas d'attestation de bonne fin.	
10	GROUPEMENT CLASS SARL/AEID	Fourni	Conforme	Huit (08) ans	Conforme	03	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et d'autres n'ont pas d'attestation de bonne fin.	Non retenu
11	GROUPEMENT CADY SARL/CAFI-B SARL	Fourni	Conforme	Dix (10) ans	Conforme	10	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées	Non retenu

Candidats présélectionnés

**GROUPEMENT LE BATISSEUR DU BEAU SARL/MEMO SARL/AGORA BURKINA SARL
 GROUPEMENT CHALLENGE INGENIEURS CONSEIL SARL/INTEGRAL IC/CARURE/SERAME CONSEILS
 GROUPEMENT ARDI/ACERD/ACROPOLE
 GROUPEMENT AAPUI/ARCADE/CEITP
 GROUPEMENT MASSIVE DYNAMIC/CADAU/EZA ARCHITECTURES/TID
 GROUPEMENT BAUPLAN/HARMONY**

Manifestation d'intérêt N°2024-046/PM/SG/SND/DG/PRM du 10/09/2024 pour le recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'étude d'impact de la formation civique et patriotique a la contribution des jeunes au développement socio-économique du Burkina Faso.
 Financement : BUDGET DU SERVICE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT-EXERCICE 2024.
 Publication : Quotidien des Marchés Publics 3971 du 20/09/2024.
 Convocation : n°2024-0222/PM/SG/SND/DG/PRM du 03/10/2024 des membres de la commission d'attribution des marchés (CAM).
 Nombre de plis reçus : Sept (07) - Nombre de lot : 01
 Enveloppe prévisionnelle : 15 000 000 F CFA TTC.

N°	Cabinets	Accord de groupement	Le domaine des activités du candidat	Le nombre d'année d'expérience au moins cinq (05) ans	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues des cinq (05) dernières années (2019-2023)	Observations	Conclusion
1.	GROUPEMENT CABINET IAMAR CONSULTING SARL/CABINET SEGRIM CONSEILS	Fourni	Conforme	Six (06) ans	Conforme	00	Références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées	Non retenu
2.	CHARSO PRESTATIONS SARL	-	Conforme	Six (06) ans	Conforme	02	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Non retenu
3.	CABINET D'ETUDE KONFE ET ASSOCIES	-	Conforme	Sept (07) ans	Conforme	00	Références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt et la date de fin est antérieur à 2019	Non retenu

Résultats provisoires

4.	BETA CONCEPT SARL	-	Conforme	Huit (08) ans	Conforme	00	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Non retenu
5.	CENTRE D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT (CED-SARL)	-	Conforme	Treize (13) ans	Conforme	05	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Retenu
6.	A.C.I/D-SA	-	Conforme	Vingt-trois (23) ans	Conforme	12	Certaines références similaires non comptabilisées car conclues avec des structures privées et leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Retenu
7.	GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP SARL/BFID CONSEILS	Fourni	Conforme	Cinq (05) ans	Conforme	07	Certaines références similaires non comptabilisées car leur objet ne cadre pas avec celui de la présente manifestation d'intérêt	Retenu

Candidats présélectionnés

A.C.I/D-SA

GROUPEMENT INSTITUT DEVELOP SARL/BFID CONSEILS

CENTRE D'ETUDE EN DEVELOPPEMENT (CED-SARL)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°2024-010T/MARAH/SG/DMP DU 12/09//2024 POUR LES TRAVAUX DE FINALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TRENTE DEUX (32) PERIMETRES MARAICHERS DU PROJET 1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NURITIONNELLE AU SAHEL (P1-P2RS).

Le Directeur des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les éventuels candidats intéressés par l'avis d'appel d'offres ouvert ci-dessus référencé en objet et publié dans la revue des marchés publics N°3982 du 07 octobre 2024 à la page 37 et dont l'ouverture des plis est prévue pour le mardi 05 novembre 2024 à 09 H 00 TU qu'il est prévu une visite de sites qui se déroulera du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024.

Personne à contacter : Monsieur KONATE Mouhamadou, Expert Génie Rural au P2-P2RS ; Tél : 70-70-53-51.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Résultats provisoires

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Appel d'offres ouvert à commandes N°2024-00064/MEFP/SG/DMP du 29/07/2024 pour l'acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI) ;
 Références et date de la publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics : N°3941 du vendredi 09 Août 2024
 Financement : Budget de l'Etat et Fonds d'Equiperment de la DGI, Exercice 2024,
 Nombre de concurrents : Treize (13) ; Date de dépouillement : 09/09/2024 ; Date de délibération : 25/09/2024.

Lot1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

MONTANT TOTAL TTC DES OFFRES	1 348 804 133
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES (P) :	122 618 558
MONTANT PREVISIONNEL TTC (E) :	150 000 000
MOYENNE PONDEREE TTC (M) :	139 047 423
SEUIL MINIMUM TTC (0,85M) :	118 190 310
SEUIL MAXIMUM TTC (1,15M) :	159 904 536

Soumissionnaires	Montant lu (En FCFA) TTC		Montant corrigé (En FCFA) TTC		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
SLCGB Sarl	115 221 395	121 958 900	115 221 395	121 958 900	Conforme
AZ NEW CHALLENGE	112 678 058	120 872 238	112 678 058	120 872 238	Conforme
S.G.E Sarl	131 370 993	138 734 960	131 370 993	138 734 960	Conforme
Groupement IPCOM TECHNOLOGIES / 3D –INFORMATIQUE-Sarl	115 495 450	127 292 500	115 495 450	127 292 500	Conforme
Groupement EZO INTERNATIONAL Sarl/EGF Sarl	108 772 400	124 460 500	103 333 780	118 237 475	Conforme <i>Application du rabais de 5 % sur les montants minimum et maximum HTVA</i>
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	103 392 780	131 298 600	-	-	Non-conforme <i>Item 3 : Bloc-notes PF, le nombre de pages du bloc-notes proposé est de 140 au lieu de 150 minimum demandé dans le dossier ;</i> <i>Item 6 : Grammage non conforme (210g/m2 proposé au lieu de 220 g/ m2 au moins demandé) ;</i> <i>Item 7 : dimension du dos du chrono proposée est de 70 mm au lieu de 8 cm au moins demandée et absence de précision sur le mécanisme ;</i> <i>Item 9 : Rame de papier, nombre de feuilles et la compatibilité du copieur non précisés.</i> <i>Erreur de report des prescriptions techniques demandées dans l'offre (colonne trois du tableau des spécifications techniques).</i>
PLANETE SERVICES	120 973 600	130 213 000	111 295 712	119 795 960	Conforme <i>Application du rabais de 8 % sur les montants minimum et maximum HTVA</i>
Groupement EYN/PBI Sarl	107 067 300	117 351 000	107 067 300	117 351 000	Conforme mais l'offres financière est anormalement basse. <i>En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (117 351 000 FCFA) est inférieur au seuil minimum</i>
Groupement AZIZ SERVICE/SOGEDIM - BTP	99 463 380	110 321 150	99 463 380	110 321 150	Conforme mais l'offres financière est anormalement basse <i>En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (110 321 150 FCFA) est inférieur au seuil minimum (118 190 310 FCFA TTC)</i>
JEBNEJA-Sarl	119 590 050	129 239 500	119 590 050	129 239 500	Conforme
Groupement AMANDINE SERVICE/ AFRIQ-ECO	113 847 580	121 180 100	113 847 580	121 180 100	Conforme
EKL	116 993 755	123 820 350	116 993 755	123 820 350	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Groupement EZO INTERNATIONAL Sarl/EGF Sarl pour un montant minimum TTC de Cent trois millions trois cent trente-trois mille sept cent quatre-vingts (103 333 780) francs CFA et un montant maximum TTC de Cent quarante-deux millions huit cent vingt et un mille trois cents (142 821 300) Francs CFA suite à une augmentation de l'item 1 (200 à 330) ; item 6 (350 à 480) ; item 9 (6 000 à 6 080) item 11 (300 à 390) entrainant une variation de 14,75 % sur le montant maximum, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.				

Résultats provisoires

Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI).

MONTANT TOTAL TTC DES OFFRES	1 181 928 571
MOYENNE DES OFFRES FINANCIERES TTC DES SOUMISSIONNAIRES (P) :	118 192 857
MONTANT PREVISIONNEL TTC (E) :	150 000 000
MOYENNE PONDEREE TTC (M) :	137 277 143
SEUIL MINIMUM TTC (0,85M) :	116 685 571
SEUIL MAXIMUM TTC (1,15M) : 1 181 928 571	157 868 714

Soumissionnaires	Montant lu (En FCFA) TTC		Montant corrigé (En FCFA) TTC		Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	
SLCGB Sarl	88 743 670	110 929 588	88 740 070	110 925 088	Conforme mais l'offre financière est anormalement basse Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 entraînant une variation de - 0,0041 % En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (110 925 088 FCFA) est inférieur au seuil minimum de 116 685 571 F CFA TTC .
S.G.E Sarl	96 054 384	120 067 980	96 050 564	120 063 205	Conforme Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 entraînant une variation de - 0,0040 %
Groupement IPCOM TECHNOLOGIES / 3D –INFORMATIQUE-Sarl	95 928 100	119 910 125	95 924 500	119 905 625	Conforme Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 entraînant une variation de - 0,0038 %
Groupement EZO INTERNATIONAL Sarl/EGF Sarl	96 500 400	120 625 500	93 598 404	116 998 005	Conforme -Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 déduction de 3 % sur les montants minimum et maximum HTVA en application du rabais accordé ; soit une variation de - 3,01 % .
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	97 870 380	122 337 975	-	-	Non-Conforme Item 52 : Enveloppe A3 kaki personnalisée DGI Pour avoir proposé enveloppe A6 KAKI personnalisée DGI au lieu de enveloppe A3 KAKI personnalisée DGI demandée.
PLANETE SERVICES	99 470 400	124 338 000	96 692 316	120 865 395	Conforme -Correction sur les montants minimum et maximum à l'item 29 (respectivement 300 000 et 375 000 au lieu de 120 000 et 150 000 mentionnés) ; Déduction de 3 % sur les montants minimum et maximum HTVA en application du rabais accordé ; soit une variation de - 2,79 % .
Groupement LCB/ESF	93 849 412	117 311 765	93 846 352	117 307 940	Conforme : Correction due à la déduction de la TVA à l'item13 entrant une variation de - 0,0033 %
Groupement EYN/PBI Sarl	92 941 520	116 176 900	93 881 920	117 352 400	Conforme -Correction des quantités minimum et maximum à l'item 16 (respectivement 56 et 70 au lieu de 16 et 20) -Déduction de la TVA à l'item13 entrant une variation de 1,01 %
Groupement AZIZ SERVICE/SOGEDIM - BTP	87 395 520	109 244 400	87 386 520	109 233 150	Conforme mais l'offre financière est anormalement basse -Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 entraînant une variation de - 0,0103 % ; En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (109 233 150 F CFA) est inférieur au seuil minimum de 116 685 571 F CFA TTC
JEBNEJA-Sarl	107 472 540	134 340 675	107 472 540	134 340 675	Conforme
EKL	91 953 270	114 941 588	91 949 670	114 937 088	Conforme mais l'offre financière est anormalement basse -Correction due à la déduction de la TVA à l'item 13 entraînant une variation de - 0,0039 % ; En application des dispositions de l'article 33 à son point 7 des Instructions aux candidats, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (114 937 088 FCFA) est inférieur au seuil minimum de 116 685 571 F CFA TTC
ATTRIBUTAIRE	Groupement EZO INTERNATIONAL Sarl/EGF Sarl pour un montant minimum TTC de Quatre-vingt-treize millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre (93 598 404) Francs CFA et un montant maximum TTC de Cent trente-trois millions cinq cent soixante-six mille quatre-vingt-dix (133 566 090) Francs CFA suite à une augmentation de l'item 2 (50 à 100) ; l'item 6 (250 à 500) ; l'item 16 (70 à 300) ; l'item 19 (50 à 95) ; l'item 20 (3 050 à 3 400) entraînant une variation de 14,16 % sur le montant maximum, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.				

Résultats provisoires

INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES DE PROTECTION CIVILE

Appel d'Offres Ouvert (AAOO) n°2024-128/MATDS/SG/ISEPC-DG/SG/PRM du 22 juillet 2024 pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'ISEPC ; *Financement* : Budget ISEPC - Exercice 2024;
Référence publication de l'avis : RMP n°3940 du jeudi 08/08/2024; Page 75;
Date de dépouillement : 06 septembre 2024 à 09h 00m.

Soumissionnaires	<u>Lot unique</u> : Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'ISEPC		Observations
	Montant lu (FCFA)	Montant corrigé (FCFA TTC)	
KOBRI INTERNATIONAL	99 238 000 TTC	99 238 000 TTC	Non conforme : Absence de précision de marque et de modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-12) Item 5-Fauteuil salon complet – couture gros fil : absence de proposition.
E.A.O	93 261 300 TTC	93 261 300 TTC	Conforme mais offre évaluée anormalement basse
Groupement d'entreprises Pengr Wendé Business Center Sarl et LEADER ET SERVICE	92 555 660 TTC	92 555 660 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-11)
DAIMO Sarl	86 517 600 TTC	86 517 600 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12)
Groupement d'entreprises Aziz Service et BCMCE Sarl	87 709 400 TTC	87 709 400 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12) Absence de proposition de dimension pour le buffet grand modèle (item 12)
EYI	80 570 400 TTC	80 570 400 TTC	Non conforme : Absence d'attestation de chiffre d'affaires Absence de proposition de marque, modèle et référence (item 10)
Pingwendé Multi service	114 814 000 TTC	114 814 000 TTC	Conforme
K.E.Distribution	91 287 750 TTC	91 287 750 TTC	Non conforme : Absence de proposition de matière (item 6) Absence de proposition de la couleur tiroir (item 11)
ENAWEB	103 014 000 TTC	103 014 000 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 3) Absence de proposition d'angle d'inclinaison (item 7) Absence de proposition de référence (item 9) Absence de proposition de marque pour le buffet de rangement petit modèle et grand modèle (item 12)
SLCGB Sarl	95 550 500 TTC	95 550 500 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12-14)
PSC	93 811 900 TTC	93 811 900 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12) Absence de précision de couleur (item 5) Absence de précision d'angle d'inclinaison (item 7) Poids non conforme (item 13), au lieu de supérieur ou égal à 8,3kg demandé, PSC propose un poids de 100kg
SAK SEY Sarl	92 234 700 TTC	92 234 700 TTC	Non conforme : Absence de proposition de marque et modèle (item 1-2-3-4-5-6-7-8-9-11-12)
Attributaire	Pingwendé Multi Vision pour un montant de Cent quatorze millions huit cent quatorze mille (114 814 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.		

MINISTERE DE LA SANTE

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-0028/MSHP/SG/DMP DU 08/08/2024 POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS D'EMBALLAGE ET DES GLACIERES AU PROFIT DES CSPS DANS LE CADRE DU SYSTEME INTEGRE DE TRANSPORT DES ECHANTILLONS BIOLOGIQUES (SITEB).

Nombre de plis reçus : **01** ; Date de dépouillement : **27/08/2024**, Financement : **Fonds Mondial/SRPS/Activité 153**
Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : **lettre N° 2024-1382/MSHP/SG/DMP/gcam/ir du 21/08/2024**
Borne inférieure : **19 423 826**, Borne supérieure : **26 279 294**

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HT-HD	TTC	HT-HD	TTC		
KABRE CONSORTIUM & DISTRIBUTION (KCD) SARL	22 803 900	-	22 803 900	-	1 ^{er}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	KABRE CONSORTIUM & DISTRIBUTION pour un montant HT-HD de vingt-deux millions huit cent trois mille neuf cents (22 803 900) FCFA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

Résultats provisoires

BURKINA SUUDU BAWDE

Demande de prix n°2024-002/MSJE/SG/BSB/DG/PRM du 14 & 15 aout 2024 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB), Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2024; Publication : revue N° 3944-3945 14 & 15 aout 2024 ; Date de dépouillement : 21/08/2024 ; Date de délibération : 21/08/2024 ; Nombre de plis : 15 ;
0,85M = 17 382 013 ; 1,15M =25 516 841

Lot unique : acquisition de consommables informatiques au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	ECOTECH	MINI : 7 374 500 MAXI : 16 987 000	MINI : 8 701 910 MAXI : 20 044 660	MINI : 6 412 128 MAXI : 14 770 197	MINI : 7 566 311 MAXI : 17 428 832	-Rabais de 13,05% sue le montant minimum et sur montant maximum HT Conforme
2	ZAILA TRADING	MINI :8 089 000 MAXI :17 044 000	MINI : 9 545 020 MAXI : 20 111 920	MINI :8 089 000 MAXI :17 044 000	MINI : 9 545 020 MAXI : 20 111 920	-Rabais de 10% sur TTC non applicable ;
3	G. M. S.	MINI : 7 994 000 MAXI :18 239 500	MINI : 9 432 920 MAXI :21 522 610	MINI : 8 209 000 MAXI :18 239 500	MINI : 9 686 620 MAXI :21 522 610	-Correction montant minimum de l'item 34 : 250 000 au lieu de 35 000 soit une variation de 2,69% du montant minimum conforme
4	NOURA AND NORDINE SARL	MINI : 7 303 000 MAXI : 16 750 000	-	MINI : 6 467 537 MAXI : 14 833 800	-	-Rabais de 11,44% sue le montant minimum et sur montant maximum HT conforme
5	SOCIETE Z. NEERE SARL	MIN : 9 176 000 MAXI : 19 746 000	-	MIN : 6 882 000 MAXI : 14 809 500	-	-Rabais de 25% sue le montant minimum et sur montant maximum HT Conforme
6	ECO INFORMATIQUE SARL	MINI : 7 432 500 MAXI : 14 797 500	-	MINI : 7 432 500 MAXI : 14 797 500	-	Conforme
7	R. D. I. SARL	MINI : 8 105 000 MAXI : 18 108 000	MINI : 9 563 900 MAXI : 21 367 440	MINI : 6 565 050 MAXI : 14 667 480	MINI : 7 746 759 MAXI : 17 307 626	-Rabais de 19% sue le montant minimum et sur montant maximum HT Anormalement basses Non conforme
8	K. O .B. SERVICES & PRESTATION	MINI : 8 133 850 MAXI : 15 288 100	-	MINI : 8 133 850 MAXI : 15 288 100	-	Conforme
9	L. K. M. SARL	MINI : 10 515 000 MAXI : 20 002 500	-	MINI : 10 515 000 MAXI : 20 002 500	-	Conforme
10	H 2 S SERVICES	MINI : 6 318 500 MAXI :14 808 500	MINI : 7 455 830 MAXI : 17 474 030	MINI : 6 248 365 MAXI : 14 644 126	MINI : 7 373 070 MAXI : 17 280 068	-Rabais de 1.11% sue le montant minimum et sur montant maximum HT -Anormalement basses Non conforme
11	INAFAT ENTREPRISE	MINI : 6 580 500 MAXI : 15 294 000	-	MINI : 6 327 809 MAXI : 14 706 710	-	-Rabais de 3.84% sue le montant minimum et sur montant maximum HT -Anormalement basses Non conforme
12	S. B. P . E. SARL	MINI : 6 204 500 MAXI : 14 856 500	MINI : 7 321 310 MAXI : 17 530 670	MINI : 6 204 500 MAXI : 14 856 500	MINI : 7 321 310 MAXI : 17 530 670	Clef CLE USB d'une Capacité de 16GB/USB2.0/3.0 proposé au lieu de 32 16GB demandée dans le dossier à l'item 23 Non conforme
13	J. H .L. NEGOCE SARL	MINI : 8 063 000 MAXI : 15 000 000	MINI : 9 514 340 MAXI : 17 700 000	MINI : 8 078 000 MAXI : 15 000 000		Correction montant minimum de l'item 48 : 30 000 au lieu de 15 000 soit une variation de 0,02% du montant minimum
14	JEHO NISSI SARL	MINI : 8 298 000 MAXI :16 009 000	MINI :9 791 640 MAXI :18 890 620	MINI : 8 298 000 MAXI :16 009 000		Rabais de 1% sur TTC non applicable Conforme
15	VICO SARL	MINI : 9 0099 000 MAXI : 16 972 000	-	-	-	Offre incomplète : absence de : - pièces administratives, - lettre de soumission, -garantie de soumission -agrément technique Non conforme
ATTRIBUTAIRE			<p>ECOTECH pour un montant minimum de sept millions cinq cent soixante-six mille trois cent onze (7 566 311) FCFA TTC et un montant maximum de dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent soixante-dix (19 994 370) FCFA TTC après une augmentation de quantités au maximum de 14,72%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.</p>			

Demande de prix N°2024-03/MSJE/SG/BSB/DG/PRM du 16/07/2024 pour Acquisition et installation de climatiseurs au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB), Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2024; Publication : revue N° 3923 Date de dépouillement : 23/07/2024 ;
Date de délibération : 23/07/2024 ; Nombre de plis : 15

Lot unique : Acquisition et installation de climatiseurs au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB)

Résultats provisoires

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	HAGE MATERIAUX	12 320 000	14 537 600	12 320 000	14 537 600	Prospectus fournis non conforme aux spécifications techniques demandée Non Conforme
2	SITAM	14 460 000	--	14 460 000	--	Prospectus non fournis Non Conforme
3	SOCIETE KK SERVICES	14 940 000	--	14 940 000	--	Conforme
4	NEW TRADING	13 291 500	--	13 291 500	--	Offre anormalement basse Non Conforme
5	LIBRAIRIE PAPETERIE LA FLAMME	13 908 000	--	13 899 000	--	Non concordance entre le montant en lettres et le montant en chiffres à l'item 4 entraînant une baisse de son offres financière de - 9000f, avec une variation de 0,065% Conforme
6	CONCO DISTRIBUTION	13 500 000	---	13 500 000	--	Conforme
7	STC SARL	13 720 000	16 189 600	13 720 000	16 189 600	Conforme
8	NAHOURI SERVICES	13 903 000	--	13 903 000	--	Conforme
9	DEM'S SERVICES SARL	14 310 000	---	14 310 000	--	Conforme
10	AMG SARL	13 455 000	15 876 900	13 455 000	15 876 900	Conforme
11	ENGCI-SARL	13 468 000	--	13 468 000	--	Prospectus fournis non conforme aux spécifications techniques Non Conforme
12	ENI-TECH	15 375 000	--	15 375 000	--	Prospectus fournis non conforme aux spécifications techniques Non Conforme
13	SODIKAD	14 325 000	16 903 500	14 325 000	16 903 500	Conforme
14	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP	14 425 000	17 021 500	14 425 000	17 021 500	Conforme
15	OUATTKO	14 630 000	--	14 630 000	--	Prospectus non fournis Non Conforme
ATTRIBUTAIRE			AMG SARL pour un montant de quinze millions huit cent soixante-seize mille neuf cents (15 876 900) FCFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.			

Demande de prix N°2024-008/MSJE/SG/BSB/DG/PRM du 30/08/2024 pour la location de salle au profit de Burkina Suudu Bawdè (BSB),
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2024; Publication : revue N° 3956
Date de dépouillement : 29/09/2024 ; Date de délibération : 29/09/2024 ; Nombre de plis : 08
Lot 1 : Location de salle pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Manga.

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 7 870 000 MAXI : 14 500 000	-	MINI : 7 870 000 MAXI : 14 500 000	-	Conforme
2	AXE TRAVAUX SARL	MINI : 6 858 400 MAXI : 12 617 815	-	MINI : 6 858 400 MAXI : 12 617 815	-	-Offre anormalement basse -Non conforme
3	E. R. K	MINI : 7 615 000 MAXI : 13 925 000	MINI : 8 985 700 MAXI : 16 431 500	MINI : 7 615 000 MAXI : 13 925 000	MINI : 8 985 700 MAXI : 16 431 500	Conforme
4	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 10 153 000 MAXI : 18 511 000	-	MINI : 10 153 000 MAXI : 18 511 000	-	-Hors enveloppe Non conforme
5	RESIDENCE BOUDA	MINI : 9 300 000 MAXI : 17 275 000	-	MINI : 8 370 000 MAXI : 15 547 500	-	-10% de rabais sur le montant minimum et maximum HT Conforme
ATTRIBUTAIRE			E. R. K pour un montant minimum TTC de huit millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille sept cents (8 985 700) F CFA et un montant maximum TTC de seize millions quatre cent trente un mille cinq cents (16 431 500) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.			
Lot 2 : Location de salle pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ziniaré						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 2 530 000 MAXI : 4 780 000	-	MINI : 2 530 000 MAXI : 4 780 000	-	Conforme
2	AXE TRAVAUX SARL	MINI : 2 447 780 MAXI : 4 617 730	-	MINI : 2 447 780 MAXI : 4 617 730	-	Offre anormalement basse -Non conforme
3	E. R. K	MINI : 2 705 000 MAXI : 5 080 000	MINI : 3 191 900 MAXI : 5 994 400	MINI : 2 705 000 MAXI : 5 080 000	MINI : 3 191 900 MAXI : 5 994 400	Conforme
ATTRIBUTAIRE			MULTI SERVICE LE REGAL pour un montant minimum HTVA de deux millions cinq cent trente mille (2 530 000) F CFA et un montant maximum HTVA de quatre millions sept cent quatre-vingt mille (4 780 000) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.			

Résultats provisoires

Lot 3 : Location de salle pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Koudougou						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	OGAZO HOTEL	MINI : 1 155 000 MAXI : 2 005 000	-	MINI : 1 155 000 MAXI : 2 005 000	-	Offre anormalement basse -Non conforme
2	AXE TRAVAUX SARL	MINI : 1 133 680 MAXI : 1 970 320	-	MINI : 1 133 680 MAXI : 1 970 320	-	Offre anormalement basse -Non conforme
3	E. R. K	MINI : 1 310 000 MAXI : 2 270 000	MINI : 1 545 800 MAXI : 2 678 600	MINI : 1 310 000 MAXI : 2 270 000	MINI : 1 545 800 MAXI : 2 678 600	Conforme
4	ORNELLA CONSEILLE & SERVICES	MINI : 1 380 000 MAXI : 2 430 000	-	MINI : 1 380 000 MAXI : 2 430 000	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE			<i>E. R. K pour un montant minimum TTC d'un million cinq cent quarante-cinq mille huit cents (1 545 800) F CFA et un montant maximum TTC de deux millions six cent soixante-dix-huit mille six cents (2 678 600) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.</i>			
lot 4 : Location de salle pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à BOBO Dioulasso						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HT	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HT	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 1 180 000 MAXI : 2 370 000	-	MINI : 1 180 000 MAXI : 2 370 000	-	Conforme
2	AXE TRAVAUX SARL	MINI : 1 201 550 MAXI : 2 413 100	-	MINI : 1 201 550 MAXI : 2 413 100	-	Conforme
3	E. R. K	MINI : 1 195 000 MAXI : 2 395 000	MINI : 1 410 100 MAXI : 2 826 100	MINI : 1 195 000 MAXI : 2 395 000	MINI : 1 410 100 MAXI : 2 826 100	Conforme
4	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 1 572 000 MAXI : 3 150 000	-	MINI : 1 572 000 MAXI : 3 150 000	-	-Hors enveloppe -Non conforme
5	GOLDEN Restaurant	MINI : 1 372 000 MAXI : 2 750 000	MINI : 1 618 960 MAXI : 3 245 000	MINI : 1 372 000 MAXI : 2 750 000	MINI : 1 618 960 MAXI : 3 245 000	Conforme
ATTRIBUTAIRE			<i>MULTI SERVICE LE REGAL pour un montant minimum HTVA d'un million cent quatre-vingt mille (1 180 000) F CFA et un montant maximum HTVA de deux millions trois cent soixante-dix mille (2 370 000) francs CFA. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.</i>			

Demande de prix N°2024-006/MSJE/SG/BSB/DG/PRM pour la Fourniture de pause-café et pause-déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè (BSB), Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, exercice 2024; Publication : revue N° 3944-3945 du 14/08/2024
Date de dépouillement : 21/08/2024 ; Date de délibération : 21/08/2024 ; Nombre de plis : 12
Lot 1 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ouagadougou

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	SERVICE ETOILE BENIE	MINI : 6 300 000 MAXI : 12 600 000	-	MINI : 6 300 000 MAXI : 12 600 000	-	Garantie de soumission insuffisante. 326 005f fournie au lieu de 362 500f Non conforme
2	TINEPRO	MINI : 5 165 000 MAXI : 10 330 000	MINI : 5 681 500 MAXI : 11 363 000	MINI : 5 165 000 MAXI : 10 330 000	MINI : 5 681 500 MAXI : 11 363 000	Anormalement basse Non conforme
3	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pélagie)	MINI : 5 276 000 MAXI : 10 552 000	MINI : 5 803 600 MAXI : 11 607 200	MINI : 5 276 000 MAXI : 10 552 000	MINI : 5 803 600 MAXI : 11 607 200	Echantillon de la tenue non fournie Non conforme
4	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 4 500 000 MAXI : 9 000 000	MINI : 4 950 000 MAXI : 9 900 000	MINI : 4 500 000 MAXI : 9 000 000	MINI : 4 950 000 MAXI : 9 900 000	Anormalement basse Non conforme
5	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 5 850 000 MAXI : 11 700 000	-	MINI : 5 850 000 MAXI : 11 700 000	-	Conforme
6	RAYAN SERVICES	MINI : 5 149 000 MAXI : 10 298 000	MINI : 5 663 900 MAXI : 11 327 800	MINI : 5 149 000 MAXI : 10 298 000	MINI : 5 663 900 MAXI : 11 327 800	Anormalement basse Non conforme
7	INTER NEGOCES	MINI : 5 163 000 MAXI : 10 326 000	MINI : 5 679 300 MAXI : 11 358 600	MINI : 5 163 000 MAXI : 10 326 000	MINI : 5 679 300 MAXI : 11 358 600	Anormalement basse Non conforme
8	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 5 589 000 MAXI : 11 178 000	-	MINI : 5 589 000 MAXI : 11 178 000	-	Conforme
9	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 5 989 000 MAXI : 11 978 000	-	MINI : 5 989 000 MAXI : 11 978 000	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE			<i>CATERING BUSINESS & SERVICES pour un montant minimum HTVA de cinq millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille (5 589 000) F CFA et un montant maximum HTVA de douze millions huit cent cinquante-quatre mille sept cents (12 854 700) francs CFA après une augmentation de 15%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.</i>			

Lot 2 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Koudougou						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	SERVICE ETOILE BENIE	MINI : 5 000 000 MAXI : 9 600 000	-	MINI : 3 840 000 MAXI : 6 960 000	-	Correction des quantités minimum et maximum soit

Résultats provisoires

						une variation de 23,2% et 27,5% Non conforme
2	OSWE SERVICE	MINI : 4 429 600 MAXI : 8 028 650	-	MINI : 4 429 600 MAXI : 8 028 650	-	Echantillon de la tenue non fournie Non conforme
3	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 4 480 000 MAXI : 8 120 000	MINI : 4 928 000 MAXI : 8 932 000	MINI : 4 480 000 MAXI : 8 120 000	MINI : 4 928 000 MAXI : 8 932 000	Conforme
4	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 4 920 000 MAXI : 8 917 500		MINI : 4 920 000 MAXI : 8 917 500		Conforme
5	CATERING BUSINESS & SERVICES	MINI : 4 551 200 MAXI : 8 249 050	-	MINI : 4 471 200 MAXI : 8 104 050	-	Correction du prix unitaire de la pause déjeuner, soit une variation de 1,76% et 1,76% Conforme
6	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 5 192 000 MAXI : 9 410 000	-	MINI : 5 192 000 MAXI : 9 410 500	-	Correction du montant maximum total HTVA : 9 410 500 au lieu de 9 410 000 soit une variation de 0,005% Conforme
ATTRIBUTAIRE			CATERING BUSINESS & SERVICES pour un montant minimum HTVA de quatre millions quatre cent soixante-onze mille deux cents (4 471 200) F CFA et un montant maximum HTVA de neuf millions deux cent vingt et un mille huit cent cinquante (9 221 850) francs CFA après une augmentation de 13,79%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.			
Lot 3 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Manga						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pélagie)	MINI : 7 604 400 MAXI : 12 674 000	MINI : 8 364 840 MAXI : 13 941 400	MINI : 7 604 400 MAXI : 12 674 000	MINI : 8 364 840 MAXI : 13 941 400	Echantillon de la tenue non fournie Non conforme
2	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 7 020 000 MAXI : 11 700 000	-	MINI : 7 020 000 MAXI : 11 700 000	-	Conforme
3	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 7 188 000 MAXI : 11 980 000	-	MINI : 7 188 000 MAXI : 11 980 000	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE			MULTI SERVICES LE REGAL pour un montant minimum HTVA de sept millions vingt (7 020 000) F CFA et un montant maximum HTVA de douze millions sept cent vingt-trois mille sept cent cinquante (12 723 750) francs CFA après une augmentation de quantités au maximum de 8,75%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours.			
lot 4 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Ziniaré						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	SERVICE ETOILE BENIE	MINI : 6 210 00 MAXI : 12 420 000	-	MINI : 8 073 000 MAXI : 13 972 500	-	Correction des quantités minimum et maximum soit une variation de 30% et 12,5% Non conforme
2	ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO Danièle Pélagie)	MINI : 7 458 100 MAXI : 12 908 250	MINI : 8 203 910 MAXI : 14 199 075	MINI : 7 458 100 MAXI : 12 908 250	MINI : 8 203 910 MAXI : 14 199 075	Echantillon de la tenue non fournie Non conforme
3	LE PALAIS DU FAST FOOD	MINI : 6 175 000 MAXI : 10 687 500	MINI : 6 792 500 MAXI : 11 756 250	MINI : 6 175 000 MAXI : 10 687 500	MINI : 6 792 500 MAXI : 11 756 250	Conforme
4	MULTI SERVICE LE REGAL	MINI : 6 500 000 MAXI : 11 250 000	-	MINI : 6 500 000 MAXI : 11 250 000	-	Conforme
5	RAYAN SERVICES	MINI : 5 882 500 MAXI : 10 181 250	MINI : 6 470 750 MAXI : 11 199 375	MINI : 5 882 500 MAXI : 10 181 250	MINI : 6 470 750 MAXI : 11 199 375	Anormalement basse Non conforme
6	RESTAURANT LA PAILLOTE	MINI : 7 215 000 MAXI : 12 487 500	-	MINI : 7 215 000 MAXI : 12 487 500	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE			LE PALAIS DU FAST FOOD pour un montant minimum TTC de six millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (6 792 500) F CFA et un montant maximum TTC de treize millions quatre cent quatre-vingt mille cinq cent (13 480 500) francs après une augmentation de quantités au maximum de 14,66%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours			
Lot 5 : fourniture de pause-café et pause déjeuner pour les activités de Burkina Suudu Bawdè à Bobo-Dioulasso						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en francs CFA HTVA	Montants lus en francs CFA TTC	Montants corrigés lu en francs CFA HTVA	Montants corrigés en francs CFA TTC	Observations
1	RESTAURANT MOONSHADOWS	MINI : 4 060 000 MAXI : 7 540 000	--	MINI : 3 897 600 MAXI : 7 238 400	--	-04% de rabais sur le montant minimum et maximum HT -Offre anormalement basse - Liste de matériel non

Résultats provisoires

						notariée Non conforme
2	Haidara Service Traiteur	MINI : 4 375 000 MAXI : 8 125 000	MINI : 4 812 500 MAXI : 8 937 500	MINI : 4 375 000 MAXI : 8 125 000	MINI : 4 812 500 MAXI : 8 937 500	-Absence du certificat de désinsectisation -échantillon de la tenue non fournie Non conforme
3	Multi Service Le Regal	MINI : 4 550 000 MAXI : 8 450 000	--	MINI : 4 550 000 MAXI : 8 450 000	--	Conforme
ATTRIBUTAIRE			MULTI SERVICES LE REGAL pour un montant minimum HTVA de quatre millions cinq cent cinquante (4 550 000) F CFA et un montant maximum HTVA de neuf millions deux cent dix-huit mille sept cent cinquante (9 218 750) francs CFA après une augmentation de quantités au maximum de 9,10%. Le délai d'exécution couvre l'année budgétaire 2024 avec des commandes de quinze (15) jours			

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PHOSPHATES DU BURKINA (S. E. P. B)

Demande de prix N°2024-01/SEP/B/DG/PRM du 23 Septembre 2024 pour l'acquisition et l'installation de batteries de compensation et de lampadaires solaires au profit de la SEP/B - Financement : Budget SEP/B, Gestion 2024 Publication de l'avis : Quotidien N°3976 du 27 septembre 2024 ; Convocation de la CAM : N°2024-07/SEP/B/DG/PRM-CAM du 03 octobre 2024 Date d'ouverture et d'analyse des plis : lundi 07 octobre 2024 - Nombre de plis reçus : deux (02)					
Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
E=20 000 000 TTC ; P= 19 800 500 TTC ; M= 19 920 200 TTC ; 0.85M= 16 932 170 TTC ; 1.15M= 22 908 230 TTC					
ELECTRO - AFRIQUE SOLAR	18 725 000	19 800 500	-	-	Conforme
GBA WOLRDWIDE Sarl	16 289 000		-	-	Non Conforme -Batterie de compensation : Spécifications Techniques non conforme pour 12.5 var proposé au lieu de 12.5Kvar demandé ; -L'identité du bénéficiaire est erronée sur la garantie de soumission.
Attributaire provisoire	Attributaire provisoire : ELECTRO-AFRIQUE SOLAR pour un montant de dix-huit millions sept cent vingt-cinq mille (18 725 000) FCFA HTVA soit dix-neuf millions huit cent mille cinq cent (19 800 500) FCFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours.				

Demande de prix N°2024-02/SEP/B/DG/PRM du 23 Septembre 2024 pour acquisition et installation de d'extracteurs d'air au profit de la SEP/B Financement : Budget SEP/B, Gestion 2024 - Publication de l'avis : Quotidien N°3976 du 27 septembre 2024 ; Convocation de la CAM : N°2024-07/SEP/B/DG/PRM-CAM du 03 octobre 2024 Date d'ouverture et d'analyse des plis : lundi 07 octobre 2024 - Nombre de plis reçus : deux (02)					
Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
E=56 500 000 000 TTC ; P= 50 150 500 TTC ; M= 53 960 000 TTC ; 0.85M= 45 866 000 TTC ; 1.15M= 62 054 000 TTC					
SMED GROUP Sarl	45 000 000	53 100 000	-	-	Conforme
Actes International Sarl	40 000 000	47 200 000	-	-	Conforme
Attributaire provisoire	Actes International Sarl pour un montant de quarante millions (40 000 000) FCFA HTVA et de quarante-sept millions deux cent mille (47 200 000) FCFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours				

Demande de prix N°2024-03/SEP/B/DG/PRM du 23 Septembre 2024 pour acquisition et installation d'un broyeur a marteaux, d'un granuleur, d'un sécheur et d'une imprimante de sacs de NPK au profit de la SEP/B - Financement : Budget SEP/B, Gestion 2024 Publication de l'avis : Quotidien N° 3976 du 27 septembre 2024 - Convocation de la CAM : N°2024-07/SEP/B/DG/PRM-CAM du 03 octobre 2024 Date d'ouverture et d'analyse des plis : lundi 07 octobre 2024 - Nombre de plis reçus : zéro (00)					
Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
Attributaire provisoire	Infructueux pour absence d'offres				

Résultats provisoires

OFFICE NATIONAL DE LA SECURITE ROUTIERE

Demande de prix N°2024-17/M-SECU/SG/ONASER/DG/PRM du 18/09/2024 pour travaux de pose de panneaux de signalisation routière et la matérialisation de peinture routière sur des chaussées Financement : budget ONASER 2024 ; Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°3978 du mardi 1 ^{er} octobre 2024 ; Date de délibération : le 10 octobre 2024 - Nombre de plis : 01 Nombre de lot : unique						
Soumissionnaires	Montant				Observations	Rang
	Lu HTVA	Lu TTC	Corrigé HTVA	Corrigé TTC		
ECOGES Sarl	14 964 150	17 657 697	16 025 400	18 909 972	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	ECOGES Sarl 06 BP 10396 Ouagadougou 06 Tel :25 35 58 40 pour un montant de seize millions vingt cinq mille quatre cent (16 025 400) FCFA HT soit un montant de dix huit millions neuf cent neuf mille neuf cent soixante douze (18 909 972) TTC.					

MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Appel d'offres restreint accéléré N°2024-001/MTDPCE/SG/DMP du 11/09/2024 pour l'acquisition de véhicules à quatre (04) roues au profit du MTDPCCE ; Financement : Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD. REFERENCE DE LA LETTRE DE CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) : lettres N°2024-0356/MTDPCE/SG/DMP du 30 septembre 2024 et lettre N°2024-0370/MTDPCE/SG/DMP du 07 octobre 2024 Date d'ouverture des plis : 04 octobre 2024 - Date de délibération : 08 octobre 2024 - Nombre de plis : trois (03)						
SOUSSIONNAIRES	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Grand Japon SARL	87 288 135	102 999 999	87 288 135	102 999 999	1 ^{er}	Conforme
CFAO Motors Burkina	87 478 814	103 225 000	87 478 814	103 225 000	2 ^{ème}	Conforme
NS Auto	-	103 350 000	-	103 350 000	3 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Grand Japon SARL pour un montant HTVA de quatre-vingt-sept millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-cinq (87 288 135) francs CFA soit un montant TTC de cent deux millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (102 999 999) francs CFA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES

Demande de propositions n°2024-0610/MI/SG/DMP/SMT-PI du 12 août 2024 relative aux études de faisabilité technico-économique et d'avant-projet détaillé des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la Route Nationale N°2 (RN02) : Embranchement Route de Contournement - Gourcy (126 km) - Nombre de plis reçus : Six (06) - Date d'ouverture : 17/09/2024 Date de délibération : 03/10/2024 - Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation - Scores techniques/Classement						
Consultants	LCI/ BETRA/ GIE	AGEIM / DECO	TED - IC	TECHNI-CONSULT / MEMO	AIC PROGETI/ ACE	GTAH-IC/ GOPA INFRA
Expérience pertinente du consultant /10	10	10	10	10	10	10
Approche technique et méthodologique /10	8	7	9	8	7	7
Plan de travail /08	6	4,5	6	6	4,5	4
Organisation et personnel /07	5	4,5	6	6	4	4,5
Qualification et compétence du personnel clé /60	60	60	60	60	58	48,125
Participation de ressortissants nationaux /03	03	03	03	03	03	03
Transfert de compétence (formation)/02	02	02	02	02	02	02
Note totale sur 100 points	94	91	96	95	88,5	78,625
Observations	Néant	Néant	Néant	Néant	Aucun projet conforme réalisé en Afrique subsaharienne au cours des cinq dernières années (2019-2023) pour le Chef de mission et l'Ingénieur géotechnicien, l'Ingénieur hydrologue ou hydraulicien, l'Ingénieur ouvrage d'art et d'assainissement routier, l'Expert en sécurité routière, le Topographe/géomètre, l'Environnementaliste, l'Economiste des transports.	Un seul projet conforme sur deux (02) demandés au cours des cinq dernières années (2019-2023) pour le Chef de mission, l'Ingénieur géotechnicien, l'Ingénieur hydrologue ou hydraulicien, l'Ingénieur ouvrage d'art et d'assainissement routier, l'Expert en sécurité routière, le Topographe/géomètre, l'Environnementaliste, l'Economiste des transports.
Appréciation	Retenu	Retenu	Retenu	Retenu	Retenu	Retenu

Résultats provisoires

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Manifestation d'intérêt N°2024-09/ABNORM/DG/PRM du 17 septembre 2024 relative au recrutement d'un consultant (personne morale) pour la formation sur la qualification pour l'utilisation du titreur T9 ; **financement** : Budget ABNORM Exercice 2024 ;
Date de publication de l'avis : Quotidien N° 3971 Vendredi 20 septembre 2024 ;
Date du dépouillement : 04/10/2024 ; **Nombre de plis reçus** : zéro (00) ;
lettre d'invitation à la CAM : N°2024-202/ABNORM/DG/PRM du 30 septembre 2024.

CRITERES	NOTATION : note technique minimale 75/100	SOUMISSION NAIRES Néant
La nature des activités du candidat (formations sur des thématiques en relation avec le contrôle de la qualité et les analyses alimentaires) 20 points ,	20	
Le nombre d'années d'expérience (05 ans) 10 points ,	10	
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations norme disposer de certificat sur la norme ISO/IEC 17025 et disposer ou en partenariat avec un laboratoire accrédité à la norme ISO/IEC 17025 équipé du GC-MS/analyse de paramètres de résidus de pesticides. 40 points	40	
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (un marché similaire au cours des trois (03) dernières années, joindre page de garde et de signature des contrats et l'attestation de bonne fin d'exécution) 20 points ,	20	
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels 10 points	10	
TOTAL	100	

Attributaire provisoire : Infructueux pour absence d'offres

Manifestation d'intérêt n°2024-10/ABNORM/DG/PRM du 17 septembre 2024 relatif au recrutement d'un consultant (personne morale) pour la formation sur la qualification pour l'utilisation du GC-MS/analyse de paramètres de résidus de pesticides ;
financement : Budget ABNORM Exercice 2024 ; **Date de publication de l'avis** : Quotidien N° 3971 Vendredi 20 septembre 2024 ;
Date du dépouillement : 04/10/2024 ; **Nombre de plis reçus** : un (01) ;
lettre d'invitation à la CAM : N°2024-204/ABNORM/DG/PRM du 30 septembre 2024.

CRITERES	NOTATION : note technique minimale 75/100	NOTES		
		GROUPEMENT BIFORDEC SARL	CIFISCJUR	SARL /
La nature des activités du candidat (formations sur des thématiques en relation avec le contrôle de la qualité et les analyses alimentaires) 20 points ,	20		00	
Le nombre d'années d'expérience (05 ans) 10 points ,	10		00	
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations norme disposer de certificat sur la norme ISO/IEC 17025 et disposer ou en partenariat avec un laboratoire accrédité à la norme ISO/IEC 17025 équipé du GC-MS/analyse de paramètres de résidus de pesticides. 40 points	40		00	
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (un marché similaire au cours des trois (03) dernières années, joindre page de garde et de signature des contrats et l'attestation de bonne fin d'exécution) 20 points ,	20		00	
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels 10 points	10		10	
TOTAL	100		10	
Observations		Non retenu N'est pas du domaine de formations sur des thématiques en relation avec le contrôle de la qualité et les analyses alimentaires. De même, il n'a aucune connaissance sur la norme ISO/IEC 17025 et n'a joint aucune référence similaire conforme..		

Infructueux pour absence d'offres conformes

Manifestation d'intérêt n°2024-11/ABNORM/DG/PRM du 17 septembre 2024 relatif au recrutement d'un consultant (personne morale) pour la formation sur la certification systèmes auprès d'une structure de certification accréditée ;
financement : Budget ABNORM Exercice 2024 ; **Date de publication de l'avis** : Quotidien N° 3971 Vendredi 20 septembre 2024 ;
Date du dépouillement : 04/10/2024 ; **Nombre de plis reçus** : trois (03) ;
lettre d'invitation à la CAM : N°2024-203/ABNORM/DG/PRM du 30 septembre 2024.

CRITERES	NOTATION : note technique minimale 75/100	NOTES		
		SOAKO EXPERTISE AND SMART SOLUTIONS SARL	GROUPEMENT CIFISCJUR SARL / BIFORDEC SARL	GROUPEMENT QSE CONSEIL/INNOVA QUALITE INTERNATIONAL /ABMAQ
La nature des activités du candidat (formations sur des thématiques en relation avec la certification) 20 points ,	20	14	00	20
Le nombre d'années d'expérience (05 ans) 10 points ,	10	10	00	10
Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : être en lien avec un ou des organisme(s) certificateur (s) accrédité (s) ISO 17021. 40 points ,	40	00	00	25
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (un marché similaire au cours des trois (03) dernières années, joindre page de garde et de signature des contrats et l'attestation de bonne fin d'exécution) 20 points ,	20	00	00	15

Résultats provisoires

Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels 10 points.	10	05	05	10
TOTAL	100	29	05	80
Observations		Non retenu Ne fait pas d'aucune qualification et d'aucune relation avec un ou des organisme(s) certificateur (s) accrédité (s) ISO 17021 et n'a pas joint de références similaires conformes.	Non retenu N'est pas du domaine de formations sur des thématiques en relation avec la certification. De même, il ne fait pas d'aucune relation avec un ou des organisme(s) certificateur (s) accrédité (s) ISO 17021 et n'a pas joint de références similaires conformes.	Retenu pour la suite de la procédure

Demande de propositions allégée N°2024-004/ABNORM/DG/PRM du 25 septembre 2024 pour le recrutement d'un consultant (personne morale) pour la formation sur la sécurité incendie, évacuation en cas incendie et secourisme ; Financement : Budget ABNORM, Exercice 2024 ;
 Date de publication de la manifestation d'intérêt : Quotidien n° 3952 du lundi 26 août 2024.
 Date de publication des résultats de la manifestation d'intérêt : Quotidien n° 3971 du vendredi 20 septembre 2024 ;
 Date d'ouverture des offres : 03 octobre 2024 (Lettre d'invitation : N°2024-205/ABNORM/DG/PRM du 30 septembre 2024) ;
 Nombre de plis reçus : deux (02)

CRITERES		SCORES (points)	SOUSSIONNAIRES	
			HORIZON PERFORMANCES	WHAT YOU NEED
Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (deux (02) formateurs spécialistes du domaine) 50 points dont :	Dont diplôme (Bac+2) : 20 points (10 points pour chaque formateur),	20	20	10
	Nombre d'année d'expérience (03) ans : 05 points (2,5 points pour chaque formateur) ;	05	05	05
	les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : avoir réalisé (02) sessions de formation) 25 points (12,5 points pour chaque formateur);	25	25	25
Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (deux marchés similaires, joindre page de garde et de signature des contrats et l'attestation de bonne fin d'exécution) 50 points.		50	50	50
TOTAL		100	100	90

ANALYSE DES PROPOSITIONS FINANCIERES						
SOUSSIONNAIRES	Prix de l'offre lu publiquement en Francs CFA		Corrections		Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	
	Montant HTVA	Montant TTC	Erreurs de calcul (d)	Sommes provisionnelles (e)	Montant HTVA	Montant TTC
HORIZON PERFORMANCES		8 136 100	-	-	-	8 136 100
WHAT YOU NEED	7 274 000	8 583 320	-	-	7 274 000	8 583 320

Attributaires provisoires : HORIZON PERFORMANCES est retenu pour la négociation du contrat

AGENCE NATIONALE DE LA METEOROLOGIE (ANAM)

COMMUNIQUE

Le Directeur de l'Agence Nationale de la Météorologie (ANAM), porte à la connaissance des candidats intéressés par la demande de prix N°2024-02/MATM/SG/ANAM du 05 Septembre 2024 pour Acquisition de matériels météorologiques au profit de l'ANAM , paru dans le quotidien des marchés publics N° 3984 - Mercredi 09 Octobre 2024 que le budget prévisionnel est de cinquante millions huit cent vingt-huit mille trois cents (50 828 300) F CFA TTC au lieu de Quarante un million trois cent quatre-vingt-huit mille trois cent (41 388 300) Francs CFA TTC.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Le Directeur Général

Joel ZOUNGRANA

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offres restreint n° 2024/022/CNSS/DESG/SM, pour l'acquisition de véhicules à quatre (04) roues
 Nombre de plis reçus : 03 - Date d'ouverture : vendredi 20 septembre 2024 - Date de délibération : vendredi 27 septembre 2024
Lot unique: acquisition de véhicules à quatre (04) roues

Soumissionnaires	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	Hors Taxes	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
NS AUTO	211 016 949	249 000 000	211 016 949	249 000 000	1 ^{er}	Offre conforme
CFAO MOTORS	211 673 729	249 775 000	211 673 729	249 775 000	2 ^{ème}	Offre conforme
GRAND JAPON SARL	212 012 711	250 175 000	212 012 711	250 174 999	3 ^{ème}	Erreur de calcul arithmétique du total devis, d'où une variation de -1 avec un taux de variation de 0,0000004 % Offre conforme

Attributaire : NS AUTO pour un montant de deux cent quarante-neuf millions (249 000 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Avis d'appel d'offres ouvert n°2024-00007/FSD/ CARFO/DT du 26 août 2024 pour les travaux de construction d'un bâtiment R+4 avec dalle accessible au profit de la Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) ; Références de la publication : Quotidien N°3954 du mercredi 28 août 2024 ; Date d'ouverture des plis : le vendredi 27 septembre 2024 ; Nombre de lots : 07 ; Financement : Budget CARFO, exercice 2024 ; Date de délibération : Le jeudi 10 octobre 2024
 Budget 855 685 470 TTC/ Borne Inférieure 713 774 281/Moyenne 839 734 448/Borne Supérieure 965 694 616

Soumissionnaires	Montant TTC lu en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Rang	Observations
Groupement LPC/Costruzioni ICM	835 585 968	-	Non classé	Non Conforme R+2 : Absence du poste 3.3.7 : Barres de relèvement pour PMR dont un fixe et l'autre amovible Absence du poste 3.5.1 : PVC diamètre 125 R+3 : Absence du poste 3.5.1 : PVC diamètre 125
Groupement SOYIS/SUZY CONSTRUCTION	926 875 195	-	Non classé	Non Conforme Hors enveloppe Un seul marché dûment justifié Marchés fournis antérieurs aux trois dernières années
Groupement SOBUTRA/SOL CONFORT	822 779 149	823 038 995	3 ^{ème}	Conforme CLOTURE DECORATIVE IV Maçonneries enduits : Omission du prix unitaire au poste 4.1 ELECTRICITE RDC 2.3-Petit appareillage électrique : montant en lettre différent du montant en chiffre au point 2.3.10
PHOENIX	917 190 559 (Rabais de 10%)	810 393 227	2 ^{ème}	Conforme ELECTRICITE RDC Erreur total électricité du RDC 46 930 000 au lieu de 39 430 000 R+1 Erreur total électricité du R+1 31873 000 au lieu de 53 571 000
Groupement CONCEPT/BGR	795 688 294	795 688 294	1 ^{er}	Conforme
ELOMA	1 123 712 079	-	Non classé	Non Conforme Hors enveloppe Tout le personnel des gros œuvres et les quatre (04) électriciens sont disponibles pour les travaux à Bobo
Groupement SICOBAT/GERICO	850 542 942	834 111 147	4 ^{ème}	Conforme R+2 5.3 : Menuiserie métallique 5.3.1 Porte métallique erreur de calcul : 240 000 au de 855 000 EDICULE Erreur de sommation sous total III : 591 000 au lieu de 13 901 250 Erreur de sommation Total édicule 27 479 635 au lieu 40 789 885

Attributaire le groupement d'entreprises CONCEPT/BGR classé 1^{er} avec un montant de sept cent quatre-vingt-quinze millions six cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-quatorze (795 688 294) FCFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.



RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

Résultats provisoires

AGENCE MUNICIPALE DES GRANDS TRAVAUX

RESULTATS DE LA MANIFESTATION D'INTERET ° 2024-04/AMGT/DG/DPM du 11 juillet 2024 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU ONG POUR LA REALISATION DES ACTIVITES D'INFORMATION, D'EDUCATION ET DE COMMUNICATION (IEC) DANS LE CADRE DE LA GESTION DES DECHETS SOLIDES A OUAGADOUGOU - Financement : budget AMGT 2024

Publication : Quotidien de Marchés Publics N°3928 du mardi 23 juillet 2024 - Date d'ouverture : 06 août 2024

Date de délibération : 1^{er} octobre 2024

N°	NOM DU BUREAU D'ETUDES	CHEF DE FILE	DOMAINE DES ACTIVITES DU CANDIDAT	LES QUALIFICATIONS DU CANDIDAT DANS LE DOMAINE DES PRESTATIONS	NOMBRE DE REFERENCES SIMILAIRES JUSTIFIEES : Marchés au cours des 10 dernières années dans la réalisation des activités d'IEC dans le domaine de la gestion des déchets solides Marchés similaires au cours des 10 dernières années ; d'une valeur de 50 millions de F CFA TTC au minimum pour réalisation des activités d'IEC	RANG	OBSERVATIONS
1	Groupement GEDES SARL/EDE SENEGAL/EDE BURKINA	GEDES	conforme	conforme	10	1er	Retenu
2	CCD SARL	NA	conforme	conforme	10	1 ^{er} ex aequo	Retenu
3	Groupement OSEH/VISION D'AFRIQUE	OSEH	conforme	conforme	10	1 ^{er} ex aequo	Retenu
4	BACED SARL	NA	conforme	conforme	9	4ieme	Retenu
5	Groupement URBAIN PLUS SARL /CEAS BURKINA	URBAIN PLUS SARL	conforme	conforme	8	5 ieme	Retenu
6	Groupement SAPAD/BURED	SAPAD	conforme	conforme	7	6 ieme	Retenu
7	Groupement FASO INGENIERIE / CAFIB/HCI	FASO INGENIERIE	conforme	conforme	4	7ieme	Non retenu : le candidat n'a pas assez d'expérience en matière d'IEC pour la gestion des déchets solides et assainissement
8	BUREAU 3ES	NA	conforme	conforme	3	8ieme	Non retenu : le candidat n'a pas assez d'expérience en matière d'IEC pour la gestion des déchets et assainissement
9	BEPAD	NA	conforme	conforme	2	9ieme	Non retenu : le candidat n'a pas assez d'expérience en matière d'IEC pour la gestion des déchets ;il a aussi des expériences en intermédiation sociale mais de faible montant
10	Consortium BCS SARL/AJULS/LUCIOLE	BCS	conforme	conforme	1	10ieme	Non retenu : le candidat n'a pas assez d'expérience en matière d'IEC pour la gestion des déchets et assainissement
11	BGB MERIDIEN	NA	conforme	conforme	1	11ieme	Non retenu : les expériences en matière d'IEC sont vieilles de plus de 10 ans
12	NELI CONSULT	NA	Non – conforme : le domaine d'activité du cabinet est la communication	Non-conforme : le domaine d'activité du cabinet est la communication	0	12ieme	Non retenu : le candidat n'a pas d'expérience en matière d'IEC pour la gestion des déchets et assainissement ;

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE NORD

Manifestation d'intérêt N°2024- 002 /MS/RCN/DRS-CN du 27 août 2024 pour la constitution d'une base de données des prestataires/consultant/fournisseurs du Direction regionale de la santé de Kaya au titre de l'année Budgétaire 2024.
Financement : budget de l'Etat, exercice 2024 ; Date de publication de l'avis : 27/08/2024; Date de d'ouverture des plis : 10/09/2024 ;
Date de délibération : 10/09/2024 ; Nombre de plis reçus : 06

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	N°IFU	RCCM	N°de Telephone	OBSERVATION
Lot 3 : entretien véhicules à quatre (04) roues					
01	ETABLISSEMENT KARGOUGOU ET FRERES	00171324B	BF-KYA-01-2021-B13-298	70 26 55 11/65 20 21 21	RETENU
02	GARAGE KARGOUGOU OUSMANE ET FRERES	00125742 F	BF KYA 2019 A 136	70 33 10 99/78 87 27 47	RETENU
03	GARAGE TEGAWENDE	00001182 V	BFKYA2006A005	78689683/77013037	RETENU
04	GBB	00041594G	BFOUA 2012 A 4054	70 23 34 40/ 25 45 28 49	RETENU
05	G O A	00021924 J	BFOUAGA2009A2177	70 81 30 07 /70 84 02 03	RETENU
06	T P F A	00088722 D	BFOUA2017A1009	78 02 28 94 / 70 37 98 69	RETENU

REGION DU CENTRE-NORD

Demande de prix N°2024-02/RCNR/PSNM/CKYA/SG/DABF du 09 septembre 2024 pour les travaux de réalisation de forages positifs dans la commune de Kaya (lot 2 et 3) - Financement : budget communal exercice 2024 : FMDL/ADCT PREGOLS
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3962 du lundi 09 septembre 2024 - Nombre de concurrents : 06
Date de dépouillement : 19 septembre 2024

Soumissionnaires	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA TTC	Variations	Observations	Rang
Lot 2 : Réalisation d'un forage positif à l'école de TAMPELGA (Enveloppe 8 000 000 TTC ; borne inférieure 6 301 673 ; borne supérieure 8 525 793)							
COTRACOM BTP	5 762 712	6 800 000	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	3 ^{ème}
ENTREPRISE RAPIDE SERVICES SARL (ERS SARL)	5 370 000	6 336 600	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
FEBAK INTERNATIONAL	5 480 000	-	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	2 ^{ème}
Lot 3 : Réalisation d'un forage positif sur le site du nouveau CSPS du secteur n°5 (Enveloppe 8 000 000 TTC ; borne inférieure 6 294 987 ; borne supérieure 8 516 747)							
COTRACOM BTP	5 762 712	6 800 000	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	3 ^{ème}
ENTREPRISE RAPIDE SERVICES SARL (ERS SARL)	5 370 000	6 336 600	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
OKL SERVICES	5 430 000	-	-	-	-	Conforme pour l'essentiel	2 ^{ème}
Attributaires	<p>Lot 2 : ERS SARL pour un montant de six millions trois cent trente-six mille six cents (6 336 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p> <p>Lot 3 : ERS SARL pour un montant de six millions trois cent trente-six mille six cents (6 336 600) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p>						

Demande de prix N°2024-03/RCNR/PSNM/CKYA/SG/DABF du 09 septembre 2024 pour la réalisation de deux blocs de latrines à trois postes au CEG de Bangrin (lot 1) - Financement : Budget Communal/ transfert MEBAPLN, exercice 2024 ;
Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°3962 du lundi 09 septembre 2024.
Nombre de concurrents : 01 - Date de dépouillement : 19 septembre 2024

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HT	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA HT	Montant corrigé en F CFA TTC	Variations	Observations	Rang
Lot 1 : Réalisation de deux blocs de latrines à trois postes au CEG de Bangrin							
SAWADOGO TIBNONGODO OUSMANE (S.T.O)	7 209 386	-	7 209 386	-	-	Conforme pour l'essentiel	1 ^{er}
Attributaire :	SAWADOGO TIBNONGODO OUSMANE (S.T.O) pour un montant de sept millions deux cent neuf mille trois cent quatre-vingt-six (7 209 386) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.						

REGION DU CENTRE SUD

Demande de prix N°2024-03/RCSD/PBZG/CIPLC/M du 10 août 2024 pour l'acquisition de matériels informatiques au profit de la Mairie de Ipelcé. Reference de la publication : Quotidien N°3965 du 12 septembre 2024
Date de dépouillement : 19 septembre 2024 - Date de délibération : 19 septembre 2024 - Nombre de plis reçus : Trois (03)
Financement : Budget communal, gestion 2024.

Soumissionnaire	Montant lu HT TVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
GPS	-	11 623 000	-	-----	-	2 ^{ème}
LKMS	12 105 000	-	-	-	Absence de personnel Offre non conforme.	-
M.G.F SERVICE	9 825 000	-	-	-	-	1 ^{er}
Attributaire	Attributaire : M.G.F SERVICE pour un montant de Neuf millions huit cent vingt-cinq mille (9 825 000) Franc CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours					

Résultats provisoires

DEMANDE DE PRIX N° 2024-004/RCSD/PBZG/CIPLC/ M du 08 août 2024 pour les travaux d'extension du bâtiment de l'état civil. Référence de la publication : Quotidien N° 3965 du 12 septembre 2024 ; Date de dépouillement : 19 septembre 2024 ; Date de délibération : 19 septembre 2024 ; Nombre de plis reçus : Trois (03) ; Financement : Budget communal, Gestion 2024.						
Soumissionnaire	Montant lu HT TVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
SOMBLON INTERNATIONAL	19 005 535	22 426 531	18 181 360	21 454 004	Différence entre le montant en chiffre (275 000) et le montant en lettre (deux cent soixante-quinze franc) au niveau de l'item VII.11 du bordereau des prix unitaires Offre anormalement basse. NON CONFORME	-
GBTP SERVICE	21 730 105	25 641 524	-	25 641 523	Montant de la TVA : 3 911 418 au lieu de 3 911 419 Offre conforme	2 ^{ème}
EOSBF		22 927 335	21 662 120	25 561 301	Erreur de sommation du total général : 21 662 120 HTVA au lieu de 19 429 945. Offre conforme	1 ^{er}
Attributaire		ETS OUEDRAOGO S. Bernard pour un montant de Vingt-cinq millions cinq cent soixante-un mille trois cent un (25 561 301) TTC pour un délai d'exécution de 90 jours.				

REGION DU CENTRE-SUD

Reprise des résultats provisoires de la Demande de prix N°2024- 05/RCSD/PBZG/CKBS du 28 juin 2024, publié dans la revue N°3972 du lundi 23 septembre 2024 à la page 24 suivant décision de l'ARCOP N°2024-L0382/ARCOP/ORD DU 1 ^{er} octobre 2024. Date de dépouillement : 26 août 2024 - Date de Délibération : 27 août 2024 Financement : Transfert SANTE, GESTION 2024 (Lot1) et Transfert MENAPLN 2023, Gestion 2024 (Lot2) Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 3944-3945 du mercredi 14 et jeudi 15 août 2024 Lot 1: Réalisation d'un (01) forage positif sur le site du CSPS de Sabraogo dans la commune de Kombissiri.						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SBTAC	4 495 000		4 495 000			Conforme Offre anormalement basse
ZANBATIYA SERVICE	5 329 882		5 329 882			Non conforme Absence de CV pour le Sondeur et Aide Sondeur
SORAF SARL		6 200 310		6 200 310	1 ^{er}	Conforme
SEB SAS		6 257 540		6 384 980	3 ^{ème}	Conforme Erreur de sommation sur le Montant Total 6 788 540 TTC au lieu de 6 257 540 TTC
MGB	5 385 000		5 385 000		2 ^{ème}	Conforme
Attributaire Provisoire : SORAF SARL, attributaire provisoire pour la réalisation d'un (01) forage positif sur le site du CSPS de Sabraogo dans la Commune de Kombissiri pour un montant de Six millions deux cent mille trois cent dix (6 200 310) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.						
Lot 2 : Réalisation d'un (01) forage positif à l'école de Tensobtenga dans la commune de Kombissiri						
Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
SBTAC	4 365 000		4 365 000			Conforme --Offre anormalement basse.
ZANBATIYA SERVICE	4 435 982		4 435 982			Non Conforme --Absence de CV pour le Sondeur et Aide Sondeur --Atelier de forage complet et camion servicing complet non fournis.
SORAF SARL		5 200 260		5 200 260	1 ^{er}	Conforme
SEB SAS		5 275 190		5 806 190		Non Conforme --Atelier de forage complet non fourni --Erreur de sommation au niveau du Montant Total 5 806 190 TTC au lieu de 5 275 190 TTC.
MGB	4 509 000		4 509 000		2 ^{ème}	Conforme
Attributaire Provisoire :		SORAF SARL, attributaire provisoire pour la réalisation d'un (01) forage positif à l'école de Tensobtenga dans la commune de Kombissiri pour un montant de Cinq millions deux cent mille deux cent soixante (5 200 260) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix n°2024-03/RCOS/PSSL/CBUR pour les travaux de construction d'un laboratoire au centre médical de Boura.

Publication de l'avis : RMP n°3975 du jeudi 26 septembre 2024

Financement : Budget Communal (Fonds propres), Exercice 2024 Convocation CCAM : N° 2024-002/CBUR/M /SG /CCAM du 01 octobre 2024

Date de dépouillement : 04 octobre 2024

Nombre de plis reçus : Lot unique : 03.

Lot unique

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
01	Entreprise Wendteendé	18 001 462	-	18 001 462	-	Conforme pour l'essentiel, 2 ^{ème}
02	Entreprise de construction YEGDNAABA	16 257 277	19 183 587	17 928 897	21 156 098	Conforme pour l'essentiel, 1 ^{er} -Erreur de sommation du sous total électricité Solaire est de 775 000 FCFA, Somme corrigée est de 2 230 200 FCFA -Erreur de sommation sous total peintures est de 935 840 FCFA, Somme corrigée est de 1 152 260 FCFA
03	BENITO MULTI-SERVICE (BMS)	19 204 927	-	19 204 927	-	Non Conforme Agrément technique ne couvrant pas la zone de la région du Centre Ouest.
ATTRIBUTAIRE		Entreprise de construction YEGDNAABA pour un montant de dix-sept millions neuf cent vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (17 928 897) FCFA HT et de vingt un millions cent cinquante-six mille quatre-vingt-dix-huit (21 156 098) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

Demande de prix N°2024-02/RCOS/PSSL/CNBLY/M/PRM du 20 Septembre 2024 relatif aux travaux de réalisation et de réhabilitation de d'infrastructures diverses dans la commune de Nebiélianayou.

Financement : Budget Communal, (Fonds minier) Exercice 2024

Publication de l'avis : Quotidien des Marchés Publics n°3975 du Jeudi 26 Septembre 2024

Date de dépouillement : 04 Octobre 2024 ; Date de délibération : 08 Octobre 2024

Nombre de soumissionnaires : lot1 (02), lot2(01), lot3(02), lot4(02)

Convocation N°2024-02/RCOS/PSSL/CNBLY/PRM du 27 Septembre 2024

N° D'ordre	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
LOT 1: Travaux de réalisation de latrines (2 blocs à un poste à l'école primaire de Nebiélianayou ; 1 bloc à 2 postes aux boutiques de rue de Nebiélianayou ; 1 bloc à un poste à l'école primaire de Pala) dans la commune de Nebiélianayou						
01	ASSET Sarl	5 915 578	-	5 214 271	-	conforme pour l'essentiel ; 1 ^{ème} après une variation de 11,85% du montant aux item suivants ; (bloc1) : item 0.3 lire 700 au lieu de 7000 ; item 0.4 lire 700 au lieu 7000 ; item 4.3 lire 1200 au lieu de 1000 ITEM boutiques de rue Item 0.3 lire 700 au lieu de 7000 ; Item 0.4 lire 700 au lieu de 7000 ; Item 1.5 lire 1000 au lieu de 11000
02	Entreprise Espace du Golf	5 234 256	-	5 234 256	-	Conforme pour l'essentiel : 2 ^{ème}
LOT 2: Travaux de réhabilitation du marché à bétail de Nebiélianayou						
02	ASSET Sarl	1 227 570	-	1 227 570	-	conforme pour l'essentiel : 1 ^{er}
LOT 3: Travaux de réhabilitation de la maternité et du dispensaire de Nebiélianayou						
01	ASSET Sarl	3 463 064	-	3 463 064	-	Conforme pour l'essentiel : 2 ^{ème}
02	Entreprise Espace du Golf	3 390 000	-	3 390 000	-	Conforme pour l'essentiel : 1 ^{er}
LOT 4: Entretien et réparation du système solaire de la mairie de Nebiélianayou						
01	Géniale Grande Entreprise	2 645 000	-	2 645 000	-	Non Conforme : Absence de prescription technique
02	CB ENERGIE	3 170 000	-	3 170 000	-	Conforme pour l'essentiel : 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRES		LOT 1 : ASSET Sarl pour un montant de : Cinq millions deux cent quatorze mille deux cent soixante-onze (5 214 271) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de Quarante-cinq (45) jours. LOT 2 : ASSET Sarl pour un montant de : Un million deux cent vingt-sept mille cinq cent soixante-dix (1 227 570) FCFA HTVA avec un délai de d'exécution de Trente (30) jours. LOT 3 : Entreprise Espace du Golf pour un montant de : Trois millions trois cent quatre-vingt-dix mille (3 390 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de Trente (30) jours. LOT 4 : CB ENERGIE pour un montant de : Trois millions cent soixante-dix mille (3 170 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de Trente (30) jours.				



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 28 à 36**
- * **Marchés de Travaux** **P. 37**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 38 à 52**

Fournitures et Services courants

ACADEMIE DE POLICE

Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Académie de Police

Avis de demande de prix
N°2024-----001/MSECU/SG/AP/DG/PRM
Financement : Budget de l'Académie de Police, exercice 2024

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2024 de l'Académie de Police.

1. L'Académie de Police lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de matériels informatiques.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (domaine 1 catégorie C en matière informatique) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le dossier est composé d'un (01) lot unique.

Lot unique : Acquisition de matériels informatiques au profit de l'Académie de Police.

3. Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés éligibles située au sein de l'Académie de Police à Pabré sur l'axe Ouaga Kongoussi (RN22) après le péage, BP 40 Kamboinsé, tél : (00226) 71 72 83 22 et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse ci-dessus mentionnée du lundi au vendredi de 7 heures 30 à 12 Heures 30 et 13 heures à 16 heures 00 GMT et 16heures 30 mn les vendredis.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés située au sein de l'Académie de Police à Pabré sur l'axe Ouaga Kongoussi (RN22) après le péage, BP 40 Kamboinsé, tél : (00226) 71 72 83 22 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de l'Académie de Police.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés située au sein de l'Académie de Police à Pabré sur l'axe Ouaga Kongoussi (RN22) après le PÉAGE, BP 40 Kamboinsé, tél : (00226) 71 72 83 22 au plus tard **le 25/10/2024 à 09 heures 00 minutes.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle E 01 du bâtiment pédagogique de l'Académie de Police.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB: Le montant prévisionnel est de trente millions (30 000 000) francs CFA.

**La présidente de la Commission
d'Attribution des Marchés**

KARFO/TAGNABOU A. O. Lidia
Capitaine de Police

Acquisition, installation et mise en service de détecteurs (capteurs) à rayon X fonctionnant avec WIFI pour le service d'imagerie médicale au profit du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO

Avis de demande de prix

N°2024/15/MS/SG/CHU-T

date :09/10/2024

Financement : BUDGET – CHU-T-Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion2024, du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T).

1. Le Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service de détecteurs (capteurs) à rayon X fonctionnant avec WIFI pour le service d'imagerie médicale au profit du CHU-T, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en un lot unique :

Lot unique : acquisition, installation et mise en service de détecteurs (capteurs) à rayon X fonctionnant avec WIFI pour le service d'imagerie médicale.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : quarante cinq jours (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138,

Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité technique :

Voir le DPDPX pour les informations détaillées.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11BP 104 Ouaga CMS 11, tél : 25 49 09 00 Poste 1138, et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la caisse du CHU-T.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, Le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent trente mille (330 000) F CFA, devront parvenir ou être remises au bureau du Directeur des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de TENGANDOGO (CHU-T). 11 BP 104 Ouaga CMS 11 tél : 25 49 09 00 Poste 1138, avant le **25/10/2024 à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion située au R+1 du bâtiment de l'administration du CHU-T.

Le montant prévisionnel de l'enveloppe est de :

Lot unique : seize millions cinq cent mille (16 500 000) F CFA TTC

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'attribution des marchés**

KOUDOUGOU Albert

Gardiennage des locaux du Centre national des œuvres universitaires (CENOU)

Autorité contractante : Centre national des œuvres universitaires
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PAR ANTICIPATION N°2025-002/CENOU/DG/PRM du 02/10/2024
Financement : Budget du CENOU, exercice 2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025 du Centre national des Œuvres universitaires (CENOU).

2. Le Centre national des œuvres universitaires sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la prestation des services suivants : Gardiennage des locaux du Centre national des œuvres universitaires (CENOU).

Les prestations se décomposent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Gardiennage des locaux de la Direction générale, des Directions des centres régionaux des œuvres universitaires de Ouagadougou et de Ziniaré et des cités universitaires de Ouagadougou au profit CENOU ;

- Lot 2 : Gardiennage des locaux des Directions des centres régionaux des œuvres universitaires de Bobo Dioulasso, Banfora et Gaoua et des cités universitaires de Bobo-Dioulasso au profit du CENOU ;

- Lot 3 : Gardiennage des locaux des Directions des centres régionaux des œuvres universitaires de Koudougou, Dédougou et Ouahigouya et des cités universitaires de Koudougou au profit CENOU.

- Lot 4 : Gardiennage des locaux des Directions des centres régionaux des œuvres universitaires de Dori, Fada N'Gourma, Kaya, Manga, et Tenkodogo au profit CENOU.

Les soumissionnaires ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots mais aucun d'eux ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, les soumissionnaires devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse ci-après mentionnée, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours et heures d'ouverture des services publics, de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi ; de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 le vendredi : Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 01 BP 1926 Ouagadougou 01, Tél : 78 85 43 82, situé dans la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya.

1. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

2. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer au secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU sur présentation d'une quittance (délivrée par l'agence comptable du CENOU sise à Zogona, dans l'enceinte de l'Université Joseph KI-ZERBO) d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1, de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 2, et de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 3 et 4.

3. Les offres, présentées en un original et trois (03) copies, devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés du CENOU, 01 BP 1926 Ouagadougou 01, Tél : 78 85 43 82, situé dans la cité universitaire de Kossodo sur la route de Ziniaré/ Kaya au plus tard le **14/11/2024 à neuf (09) heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : Un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA ;

- Lot 2 : Six-cent cinquante mille (650 000) F CFA ;

- Lot 3 : Cinq cent mille (500 000) F CFA ;

- Lot 4 : Trois cent mille (300 000) F CFA.

5. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

6. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis, le **14/11/2024 à partir de neuf (09) heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction générale du CENOU, sise dans la cité universitaire de Kossodo.

NB : Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : 55 560 000 FCFA ;

- Lot 2 : 21 840 000 FCFA ;

- Lot 3 : 17 687 400 FCFA ;

- Lot 4 : 10 000 000 FCFA.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

Yabré Charles DARANKOUM

Acquisition de matériels techniques pour les formations au profit de l'ANEREE

Avis de demande de prix
N° 2024-06/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM
du 30 Septembre 2024
Financement : Budget ANEREE/Subvention Etat,
exercice 2024
; Budget prévisionnel : 35 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique.

1- La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels techniques pour les formations au profit de l'Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'efficacité Energétique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées remplissant les conditions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 02 février 2017 et portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

3- Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition de matériels techniques pour les formations au profit de l'ANEREE.

4- Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

5- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1er étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25-37-47-47 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

6- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANEREE sis au 2ème étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone 25-37-47-47 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA.

7- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) F CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ANEREE sis au 1er étage de l'immeuble à 200 m après l'échangeur de Ouaga 2000, route de Kossyam, 18 BP 212 Ouagadougou 18, téléphone : 25-37-47-47, avant **le 25/10/2024 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

8- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Pour la Personne Responsable des Marchés, P/I
Le Chef de service des Marchés
des Fournitures et des Services Courants

Wendémanégré Victoria KABORE

Acquisition d'une station totale au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie

Avis de demande de prix
n°2024-020/MUH/SG/DMP/SMF-PC du 09/10/2024
Financement : Budget du Fonds d'Aménagement Urbain, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024, du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : "Acquisition d'une station totale au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT)" tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La fourniture se compose en lot unique : acquisition d'une station totale au profit de la Direction Générale de l'Urbanisme, de la Viabilisation et de la Topographie (DGUVT).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUA-GADOUGOU 01, Tel : 68 14 98 95 sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, avant **le 25/10/2024 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché est de trente-deux millions (32 000 000) FCFA TTC.

Le Directeur des marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO

Acquisition et installation de projecteurs au profit de l'ONASER

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° : 2024- 021/M-SECU/SG/ONASER/PRM du 07/10/2024.
Financement : Budget ONASER, Exercice 2024
Budget prévisionnel : 25 000 000 FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1 L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et installation de projecteurs au profit de l'ONASER (lot unique) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique : « L'acquisition et installation de projecteurs au profit de l'ONASER ».

3 Le délai ne devrait pas excéder quarante cinq : (45) jours

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne, Personne Responsable des Marchés
Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.
Ville : Ouagadougou.
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés
No et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite
Ville : Ouagadougou
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso
Téléphone : (00226) 25 37 44 78
Télécopie : [insérer numéro]
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent soixante quinze mille (375 000) F CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant **le 25/10/2024 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Réparation du système de levage du camion grue au profit de l'ONASER

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° : 2024-20/MSECU/SG/ONASER/PRM DU 07/10/2024.
Financement : Budget ONASER, Exercice 2024
Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1 L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet réparation du système de levage du camion grue au profit de l'ONASER (lot unique) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique : réparation du système de levage du camion grue au profit de l'ONASER.

3 Le délai ne devrait pas excéder quatorze (14) jours

4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. Etienne KABORE Personne Responsable des Marchés

Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane

Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.

Ville : Ouagadougou.

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78

Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés

No et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA

Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite

Ville : Ouagadougou

Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10

Pays : Burkina Faso

Téléphone : (00226) 25 37 44 78

Télécopie : [insérer numéro]

Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat .

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA.

Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant **le 25/10/2024 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

Acquisition de matériels médico-techniques au profit de l'ONASER

Avis de demande de prix
N° : 2024-22/M-SECU/SG/ONASER/DG/PRM du 10/10/2024
Financement : Budget ONASER, Exercice 2024
Budget prévisionnel: 40 000 000 FCFA

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

1- L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet acquisition de matériels médico-techniques au profit de l'ONASER (lot unique) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique pour acquisition de matériels médico-techniques au profit de l'ONASER.

3- Le délai ne devrait pas excéder l'année quarante cinq (45) jours en 2024.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de La Personne Responsable des Marchés,
Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.
Ville : Ouagadougou.
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés
No et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite
Ville : Ouagadougou
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10
Pays : Burkina Faso
Téléphone : (00226) 25 37 44 78
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant sept cent cinquante mille (750 000) F CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant le **25/10/2024 à 09 heures 00 mn TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la commission d'attribution des marchés

KABORE Etienne
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture de licences Microsoft à la SONABEL

Avis de Demande de Prix N° 031/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de licences Microsoft à la SONABEL, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition est en lot unique.

Lot unique : fourniture de licences Microsoft à la SONABEL

Le budget prévisionnel de l'acquisition est de : cent vingt-cinq millions (125 000 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage, de l'immeuble COMPAORE sis côté Ouest du monument des héros nationaux à Ouaga 2000, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, à la caisse au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés, au 2ème étage de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000, au plus tard le **25/10/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/10/2024 à 9 heures 00 mn GMT**, à l'adresse suivante : salle de réunions au rez de chaussée de l'immeuble COMPAORE de la SONABEL à Ouaga 2000.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Augmentation de la capacité de stockage des baies 3PAR de la SONABEL

Avis de Demande de Prix N° 035/2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet l'augmentation de la capacité de stockage des baies 3PAR de la SONABEL

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de : vingt-cinq millions sept cent mille (25 700 000) FCFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations est de soixante (60) jours.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la Direction des Marchés sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail « abzeta.sanfo@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, au 2e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures à 12 heures 00 mn et de 14 heures à 15 heures 00 mn.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet au Secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA, à la caisse siège, située au premier étage du siège de la SONABEL. Le paiement peut se faire en espèces ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK BURKINA FASO.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Travaux et de Prestations Intellectuelles, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **25/10/2024 à 9 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : six cent mille (600 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/10/2024 à 9 heures 00 mn GMT**, à l'adresse suivante : salle de réunions située au rez - de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

Travaux d'aménagement et pose de pavés au profit de Burkina Suudu Bawdè

Avis de demande de prix
N°2024-014/MESFPT/SG/BSB/DG/PRM
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè;
Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de l'Burkina Suudu Bawdè.

1. L'Burkina Suudu Bawdè (BSB) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des Travaux d'aménagement et pose de pavés tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément B1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en un lot unique suit : Travaux d'aménagement et pose de pavés au profit de Burkina Suudu Bawdè
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt un (21) jours.
3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des marchés sis à la Direction Générale de BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unies et la Banque UBA, en face de l'agence de Air-Burkina), 01 BP: 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél: 25 30 18 76. de 7h30 à 16h00 tous les jours ouvrables.
4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot à l'agence comptable de BSB. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant quatre cent soixante (460 000) F cfa devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des marchés sis bureau de la Personne Responsable des marchés sis à la Direction Générale de BSB (bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond Point des Nations Unies et la Banque UBA, en face de l'agence de Air-Burkina), 01 BP: 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, Tél: 25 30 18 76. de 7h30 à 16h00 tous les jours ouvrables, avant **le 24/10/2024 à 09 heures 00 mn TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe prévisionnelle est de dix-huit millions sept cent cinquante mille (18 750 000) F cfa TTC

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Personne responsable des Marchés
Président de la commission d'attribution des marchés*

Idrissa ZONGO

Etude relative à l'état des lieux des ressources financières en accompagnement des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT) de 2015 à 2021

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2024-_____-/MEF/SG/DMP DU
Financement : Budget de l'Etat-exercice 2024

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de l'Economie et des Finances.
2. Le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale du Budget (DGB), a obtenu un financement au titre de l'exécution de son budget, exercice 2024 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour réaliser une étude relative à l'état des lieux des ressources financières en accompagnement des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités Territoriales (CT) de 2015 à 2021.
3. Le consultant assurera sa mission à travers la réalisation des tâches suivantes :
 - faire l'état des lieux du transfert de ressources financières aux CT en accompagnement des compétences de 2015 à 2021 est fait en identifiant notamment ;
 - faire des propositions de solutions sont faites concernant notamment.
4. Le Ministère de l'Economie et des Finances invite par le présent avis à manifestation d'intérêt les consultants intéressés à présenter leur proposition sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP portant modification du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
5. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - les qualifications du candidat (diplôme de BAC+5 ou équivalent en économie, en finances possédant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des finances locales et de l'appui aux collectivités territoriales au Burkina Faso) 40 points
 - la nature des activités du candidat [60 points répartis comme suit]
 - les références (durant les dix (10) dernières années) du candidat concernant l'exécution de marchés similaires 30 points dont 06 points par marché similaire.

N.B : les consultants feront la preuve de leurs références similaires par la production des pages de garde et de signature des marchés ainsi que des attestations de bonne exécution ; ou des attestations de bonne exécution produites par des bureaux d'études dans le cadre de l'exécution de prestations similaires en tant que consultant, membre d'une équipe.

 - très bonne connaissance du dispositif législatif et réglementaire régissant les transferts de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales 10 points ;
 - bonne maîtrise de la gestion budgétaire et comptable des collectivités territoriales, notamment l'élaboration et l'exécution des documents budgétaires 10 points ;
 - bonne capacité d'analyse, de synthèse et une très bonne aptitude rédactionnelle en français 10 points.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous « guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie et des Finances » et aux heures suivantes tous les jours ouvrables : de 07 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes.
7. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt ;
 - le CV daté et signé conformément au modèle joint ;
 - le diplôme légalisé ;
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).
8. La mission se déroulera sur une durée de soixante (60) jours.
9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après guichet de la Direction des Marchés Publics (DMP) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, sis dans l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective au plus tard **le 30 Octobre 2024 à 9 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

***Pour le Directeur des Marchés Publics,
le Chef de Services des Marchés de Travaux
et de Prestations Intellectuelles, assurant l'intérim***

Z. Georges ZOUNDI
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TRENTE (30) PERIMETRES MARAICHERS ET ONZE (11) JARDINS NUTRITIFS DANS LES REGIONS DU CENTRE-OUEST ET DU SUD-OUEST AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF)

AVIS A MINIFESTATION D'INTERET

N°2024-031M/MARAH/SG/DMP DU 25 SEPTEMBRE 2024

Secteur : Agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD No 2100150043446

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de consultant (firme) pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de trente (30) périmètres maraichers et onze (11) jardins nutritifs dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest.

L'objectif général de la mission du consultant est de conduire des études techniques pour la réalisation de trente (30) périmètres maraichers et onze (11) jardins nutritifs avec pour source d'eau les forages à gros débit aboutissant à l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres (DAO) permettant la réalisation d'ouvrages répondant aux objectifs fixés par le maître d'ouvrage.

De façon spécifique, les prestations consisteront par site étudié à la réalisation :

- d'une étude technique à partir des forages à gros débit (minimum 10m³/h) comme source d'approvisionnement en eau de chaque site ;
- d'une étude socio-économique et financière de chaque site ;
- et l'élaboration d'un dossier d'appel d'offre pour la réalisation des travaux.

Le délai de réalisation des études sera de trois (03) mois non extensible y compris la phase de documentation, du dépôt des rapports ainsi que les périodes de validation de l'administration.

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme spécialisée dans la conduite de la réalisation d'études d'aménagement de périmètre maraicher et de jardin nutritif. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification

Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (études d'aménagement ou de réhabilitation de périmètres maraichers avec système goutte à goutte ou aspersion ou encore par bassins avec systèmes solaire réalisés) au cours des dix dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le système d'irrigation proposé ; (v) la superficie du périmètre maraicher concerné ; (vi) le pays de réalisation de la mission ; (vii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (viii) le montant du contrat ; (ix) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, etc... ;

- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années en « études d'aménagement ou réhabilitation de périmètres maraichers avec système de goutte à goutte ou d'aspersion ou encore par bassins avec systèmes solaire réalisés ». Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com

Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07 ; au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard **le 30/10/2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour la réalisation des études techniques de travaux d'aménagement de trente (30) périmètres maraichers et onze (11) jardins nutritifs dans les régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest. »

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MARAH

Wendata Raoul KABORE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

Elaboration d'un plan d'action genre sur la base d'un diagnostic dans les six (06) régions d'intervention du Projet.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°2024-032M/MARAH/SG/DMP du 02/10/2024

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration d'un plan d'action genre sur la base d'un diagnostic dans les six (06) régions d'intervention du Projet.

2. L'objectif général de la mission est d'élaborer un plan d'action basé sur un diagnostic de la situation des hommes, des femmes et des jeunes dans la zone d'intervention du P2-P2RS, les outils de son opérationnalisation et la proposition d'un dispositif de son suivi et évaluation.

De façon spécifique, le consultant aura pour mission de :

- identifier pour les différentes composantes du projet et en tirant leçons des forces et des insuffisances du P1-P2RS les approches pour donner aux hommes, femmes, jeunes et groupes vulnérables les mêmes chances de participation et d'accès aux bénéfices et opportunités offerts par le P2-P2RS;
- identifier les inégalités de genre dans les mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- identifier les inégalités et disparités de genre dans la mise en place des infrastructures communautaires de soutien à la production (périmètres communautaires en petite irrigation, périmètres maraichers, périmètres pastoraux, périmètres fourragers);
- identifier les inégalités de genre dans les chaînes de valeur ;
- analyser la situation des hommes et des femmes selon les catégories sociales;
- identifier les défis en matière de promotion du genre dans les sous-projets des différentes composantes en tenant compte du contexte socioculturel;
- définir les mécanismes de suivi/évaluation genre du projet à intégrer dans le dispositif global de suivi évaluation du P2-P2RS ;
- définir et valider des indicateurs de suivi genre (indicateurs d'activités, d'effet, d'impact);
- élaborer un plan d'action triennal contenant des objectifs spécifiques (OS), des actions à mener par OS, les indicateurs de résultats, cela en phase avec les activités du projet et le cadre de résultats.

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant : confère critère d'évaluation / barème de notation.

Le délai d'exécution de la mission est de trente (30) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
 - Un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
 - Les références des missions similaires réalisées par les Consultants. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (v) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - La copie légalisée du diplôme, les copies des attestations de travail, des attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du Consultant pour la mission.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :
- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exi-

Prestations intellectuelles

gences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;

- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

- A Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir 25 points
- A.1 Diplôme 05 points
Diplôme conforme : Niveau minimum BAC+5 en sciences sociales, genre, environnement, développement durable ou domaine équivalent = 05 points
En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification. 05 points
- A.2 Expérience générale 20 points
Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement
- Dix (10) années d'expérience : 15 points
 Au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle 20 points
- B Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR 75 points
- B.1 Avoir réalisé au moins trois (03) missions réussies dans l'élaboration des diagnostics et plan d'action genre dans le cadre des projets et programmes de développement, de préférence financés par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux avec au moins une (01) mission réussie dans le secteur agricole :
- Trois (03) missions : 30 points
 Au-delà de trois (03) missions : 02 points supplémentaire par mission additionnelle sans excéder 40 points
 Une (01) mission réalisée dans le secteur agricole : 10 points 50 points
- B.2 Avoir une bonne connaissance des méthodes et approches participatives 05 points
- B.3 Avoir de bonnes capacités de mesure/d'analyse de la pauvreté et genre dans le sous-secteur de l'agriculture 05 points
- B.4 Maîtriser la Stratégie Nationale Genre du Burkina Faso et ses Plans d'actions 05 points
- B.5 Avoir une expérience des Projets et Programmes BAD serait un atout 05 points
- B.6 Avoir une connaissance de la zone d'intervention du P2-P2RS serait un atout 05 points
- Total 100 points

NB : En cas de 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com (Temps Universel).

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 30/10/2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan d'action genre sur la base d'un diagnostic dans les (06) régions d'intervention du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF) ».

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone 51 91 03 79 / 67 46 14 07.

E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ELABORATION D'UN MECANISME DE GESTION DES PLAINTES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU P2-P2RS-BF

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2024-033M/MARAH/SG/DMP du 1er octobre 2024

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- établir des mécanismes locaux de gestion des griefs crédibles, forts et indépendants pour participer à la résolution des plaintes et des problèmes des personnes affectées par les impacts environnementaux et sociaux du projet ;
- définir clairement les objectifs du MGP du projet, de sorte qu'il soit culturellement approprié et accessible pour permettre aux communautés locales et toutes autres parties intéressées d'exprimer leurs préoccupations, doléances et griefs / plaintes dans le cadre de la mise en œuvre du P2-P2RS-BF ;
- définir des mécanismes visant à s'assurer que les préoccupations et les griefs / plaintes soient promptement écoutées, analysées, traitées dans le but : (i) de détecter les causes ; (ii) de prendre des actions correctives; et (iii) d'éviter une aggravation pouvant nuire au déroulement du projet, à l'atteinte de ses résultats et à la réputation des partenaires techniques et financiers du projet ;
- instaurer et entretenir un dialogue permanent entre les différentes parties prenantes (y compris les communautés bénéficiaires) sur la gestion du projet et les attentes réciproques des uns vis à vis des autres ;
- faire un diagnostic des pratiques locales existantes en matière de prévention et de gestion des conflits et en définissant les possibilités de contribution de ces organisations ;
- Etablir un système efficace, transparent, opportun, équitable et non discriminatoire de réception, d'enregistrement et de traitement des plaintes et préoccupations en temps opportun en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables ; et lequel permettra aux personnes lésées de soumettre leurs plaintes ;
- promouvoir et protéger les droits des parties prenantes à faire connaître leurs préoccupations et à déposer leurs griefs / plaintes ;
- prévenir les incidents et abus de tout genre au sein des communautés bénéficiaires et préserver la dignité des personnes affectées par le P2P2RS-BF en assurant leur prise en charge rapide, impartiale et confidentielle ;
- permettre aux communautés de négocier et d'influencer les décisions qui pourraient les affecter ;
- établir la confiance réciproque entre les communautés locales et les autres parties prenantes du P2-P2RS-BF par une gestion efficace des griefs / plaintes ;
- définir la structuration organisationnelle de gestion des plaintes, en assurer la mise en place et la formation des membres, tout en tenant compte de la durée du projet ;
- décrire le mode opératoire du MGP avec des délais de rigueur à chaque étape, et développer les outils de collecte et de suivi des plaintes ;
- définir la composition de chaque Comité de Gestion des Plaintes (COGEP), les rôles et responsabilités de chaque membre en tenant compte du secteur d'activité, et en assurant l'implication de toutes les catégories de partie prenantes dans chaque comité, notamment les PAP et les personnes vulnérables. S'assurer de la grande proximité des COGEP des localités d'intervention du projet ;
- identifier et décrire les différents types de plaintes éligibles / recevables dans le cadre du projet ;
- définir le cadre de gestion confidentielle (système de réception, d'enregistrement et de traitement) des plaintes liées aux Violences Basées sur le Genre (VBG), y compris les Exploitation et Abus Sexuel et le Harcèlement Sexuel (EAS/HS) sur la base d'une approche centrée sur les besoins des survivantes et des survivants ;
- définir le cadre de gestion des plaintes liées aux travailleurs, et donc internes aux entreprises des travaux ;
- favoriser l'instauration d'un bon cadre au sein des localités concernées pour la mise en place des différents comités de gestion des plaintes ;
- proposer des fiches formelles d'enregistrement et de gestion des plaintes et des registres à mettre à la disposition des différents COGEP et des directions régionales;
- décrire les modalités de suivi et de production des rapports sur la mise en œuvre du MGP ;
- définir les modalités de diffusion de l'information sur le MGP ; et assurer la diffusion du MGP approuvé dans toutes les localités d'intervention du projet et auprès de l'ensemble des parties prenantes du projet ;
- décrire le chronogramme de mise en œuvre de activités du MGP ;
- définir le budget de mise en œuvre du Mécanisme de Gestion des Plaintes, et identifier les modalités de financement du MGP

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire au moins d'un BAC+5 en sciences sociales, genre, environnement, développement durable ou domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales de projets financés par les Banque multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission d'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) ;
- Avoir une bonne connaissance du Système de sauvegarde intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement ou des politiques opérationnelles de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de règlement des conflits en vigueur au Burkina Faso ou dans les pays de la sous-région en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Avoir une connaissance pratique du français (à l'écrit et à l'oral).

Le délai d'exécution de la mission est de trente-cinq (35) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH) ;
 - Un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
 - Les références des missions similaires réalisées par les Consultants. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (v) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - La copie légalisée du diplôme, les copies des attestations de travail, des attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du Consultant pour la mission.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :
- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
 - La phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	30 points
A.1	Diplôme	05 points
	Diplôme conforme : Niveau minimum BAC+5 en sciences sociales, genre, environnement, développement durable ou domaine équivalent = 05 points	
	En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	
A.2	Expérience générale	25 points
	Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement	
	<input type="checkbox"/> Dix (10) années d'expérience : 20 points	
	<input type="checkbox"/> Au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle 25 points	
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	70 points
B.1	Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales de projets financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) :	
	<input type="checkbox"/> Trois (03) missions : 15 points	
	<input type="checkbox"/> Au-delà de trois (03) missions : 01 point supplémentaire par mission additionnelle 25 points	
B.2	Avoir réalisé au moins une (01) mission d'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de projets financés par les Banques multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) :	
	<input type="checkbox"/> Une (01) mission : 15 points	
	<input type="checkbox"/> Au-delà d'une (01) mission : 05 points supplémentaire par mission additionnelle 35 points	
B.3	Avoir une bonne connaissance du Système de sauvegarde intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement ou des politiques opérationnelles de sauvegardes environnementale et sociale 05 points	
B.4	Avoir une bonne connaissance du processus de règlement des conflits en vigueur au Burkina Faso ou dans les pays de la sous-région en matière de sauvegarde environnementale et sociale 05 points	
	Total	100 points

NB : En cas de 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél. : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com (Temps Universel).

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 30/10/2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) ». Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Étage/ numéro de bureau : Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone : (226) 51 91 03 79 / 67 46 14 07. E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

ELABORATION D'UN PLAN DE PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES (P3P) DANS LE CADRE DU P2-P2RS-BF

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2024-034M/MARAH/SG/DMP DU 02 OCTOBRE /2024

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire
Référence de l'accord de financement : Don FAD No 2100155042219 du 27/02/2023
N° d'identification du Projet : P-Z1-C00-094

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de don pour financer le contrat relatif à l'élaboration d'un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent:

- Mobiliser et impliquer les parties prenantes dans la mise en œuvre des actions du Projet ;
- Consulter les parties prenantes sur les enjeux environnementaux, sociaux et sécuritaires liés au Projet;
- Prendre en compte les avis, les préoccupations (en incluant la perception d'insécurité dans les zones à haut risques), et les recommandations des parties prenantes dans la mise en œuvre des aspects de sauvegarde afin d'assurer la durabilité environnementale et sociale des actions du projet;
- Elaborer un plan de consultation des parties prenantes en tenant compte du contexte de vulnérabilité, des besoins spécifiques des hommes et des femmes et du contexte sécuritaire du pays notamment dans certaines régions concernées par le projet.
- Identifier, catégoriser et analyser les différentes parties prenantes en tenant compte de leur positionnement dans le Projet ;
- Identifier les éventuels blocages qui pourraient entraver la bonne participation des individus habituellement exclus des processus consultatifs tels que les groupes de personnes vulnérables, les personnes porteuses de handicap, etc. ;
- Proposer une méthodologie de consultation adéquate et ancrée dans des principes éthiques de recherche avec des populations vulnérables ou à risque (consultations avec ces groupes de manière séparée, aux heures et endroits qui leur conviennent, et animées par des facilitateurs/facilitatrices reflétant le profil des groupes consultés) afin de leur permettre d'accéder aux bénéfices du projet et de ne pas être exposés de manière disproportionnée aux potentiels impacts négatifs;
- Consulter les groupes des femmes et des jeunes, les organisations plaidant pour les droits des femmes et des enfants et d'autres groupes vulnérables, afin de mieux identifier les risques les affectant, y compris les potentiels risques d'exploitation et d'abus sexuels et d'harcèlement sexuel (EAS/HS), ainsi que de Violence Basée sur le Genre (VBG) et les Violences Contre les Enfants (VCE), qui pourraient survenir dans le contexte du projet ;
- Identifier les mesures d'atténuation des risques de EAS/HS et les prestataires de services de VBG accessibles et fiables avec les groupes de femmes et les groupes de jeunes et autres groupes vulnérables ;
- Déterminer les besoins d'informations de chaque catégorie de parties prenantes, ainsi que les canaux et moyens de les transmettre ;
- Définir la stratégie et le calendrier de mobilisation des parties prenantes ;
- Définir les responsabilités de mise en œuvre de la stratégie de mobilisation sociale ;
- Définir un mécanisme de gestion des plaintes, y compris un mécanisme de gestion des plaintes qui sont liées aux EAS/HS s'il s'avère que ce risque est élevé ;
- Identifier les points d'entrée sûrs et accessibles pour le signalement de plaintes liées aux EAS/HS ;
- Définir le système de suivi et de rapportage des consultations des parties prenantes.
- Définir une stratégie de rétroactivité (retour de l'information aux parties prenantes).

3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le consultant individuel qui sera sélectionné devra avoir le profil suivant : confère Critères d'évaluation / Barème de notation

- Être titulaire au moins d'un BAC+5 en sciences sociales, genre, environnement, développement durable, économie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement ou domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales de projets financés par les Banque multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) ;
- Avoir une bonne connaissance du Système de sauvegarde intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement ou des politiques opérationnelles de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de règlement des conflits en vigueur au Burkina Faso ou dans les pays de la sous-région en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- Avoir une connaissance pratique du français (à l'écrit et à l'oral).

4. Le délai d'exécution de la mission est de vingt-cinq (25) jours calendaires à compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques (MARAH) ;
- Un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
- Les références des missions similaires réalisées par les Consultants. Les Consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) le pays de réalisation de la mission, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (v) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;

Prestations intellectuelles

- La copie légalisée du diplôme, les copies des attestations de travail, des attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du Consultant pour la mission.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins 3 CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :

- La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois candidats qualifiés pour la mission, c'est à dire répondant aux exigences minimum de diplôme et d'expériences requises dans les termes de référence de la mission ;
- La phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

- A Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir 30 points
- A.1 Diplôme 05 points
Diplôme conforme : Niveau minimum BAC+5 en sciences sociales, genre, environnement, développement durable, économie agricole, des ressources naturelles et de l'environnement ou domaine équivalent = 05 points
En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.
05 points
- A.2 Expérience générale 25 points
Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la gestion environnementale et sociale des projets et programmes de développement
- Dix (10) années d'expérience : 20 points
 - Au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle sans excéder 5 points 25 points
- B Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR 70 points
- B.1 Avoir réalisé au moins trois (03) missions d'élaboration des instruments de sauvegardes environnementales et sociales de projets financées par les Banque multilatérales de développement (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Banque islamique de développement) :
- Trois (03) missions : 45 points
 - Au-delà de trois (03) missions : 03 points supplémentaires par mission additionnelle 60 points
- B.2 Avoir une bonne connaissance du Système de sauvegarde intégré (SSI) de la Banque Africaine de Développement ou des politiques opérationnelles de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale 05 points

B.3 Avoir une bonne connaissance du processus mobilisation des parties prenantes en vigueur au Burkina Faso ou dans les pays de la sous-région en matière de sauvegarde environnementale et sociale 05 points

Total 100 points

NB : En cas de 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions sera invité à négocier le contrat.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH), sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél. : (226) 25 41 17 47, au Rez de Chaussée ; E-mail : dmpmaah@gmail.com (Temps Universel).

9. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 30/10/2024 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « Sélection d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un Plan de Participation des Parties Prenantes (P3P) dans le cadre de la mise en œuvre du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS) ».

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), sise à Ouaga 2000, Avenue Pascal ZAGRE, immeuble du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et halieutiques (MARAH), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, téléphone (226) 25 41 17 47.

E-mail : dmpmaah@gmail.com À l'attention : Monsieur le Directeur des Marchés Publics du MARAH

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendata Raoul KABORE
Chevalier de l'ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

Services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route régionale n°22 (RR22) : Sidéradougou - Karangasso Vigué - Kelesso (Embr. RN27).

**Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Allégée
N°2024 - 0915/MI/SG/DMP/SMT-PI**

**Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B),
gestion 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des Infrastructures.

2. Le Ministère des Infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route régionale n°22 (RR22) : Sidéradougou - Karangasso Vigué - Kelesso (Embr. RN27).

3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.

Elles consistent à :

- réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N°2015-1 1 8 7 / P R E S - TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MID T/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;

- élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIÉS) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;

- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;

- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).

7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25/10/2024 à 09 heures 30 minutes (heure GMT)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route régionale n°22 (RR22) : Sidéradougou - Karangasso Vigué - Kelesso (Embr. RN27) ».

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics

Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr

BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre de Mérite

réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°09 (RN09) : Bobo - Faramana - Frontière du Mali.

Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Allégée
N° 2024 – 0935/MI/SG/DMP/SMT-PI

Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina
(FSR-B), gestion 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.

2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°09 (RN09) : Bobo - Faramana - Frontière du Mali.

3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.

Elles consistent à :

- réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N°2015-1187/PRES-TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après : « avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest » Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs

consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;

- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).

7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 25 Octobre 2024 à 9 heures 30 TU** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°09 (RN09) : Bobo - Faramana - Frontière du Mali ».

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°12 (RN12) : section Diébougou - Gaoua - Frontière de la Côte d'Ivoire

**Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Allégée
N° 2024 – 0936/MI/SG/DMP/SMT-PI**

**Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina
(FSR-B), gestion 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.
2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°12 (RN12) : section Diébougou - Gaoua - Frontière de la Côte d'Ivoire.
3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.
Elles consistent à :
-réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N°2015-1187/PRES-TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »
Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;

- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).

7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 Octobre 2024 à 9 heures 30 TU.** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de réhabilitation de la route nationale n°12 (RN12) : section Diébougou - Gaoua - Frontière de la Côte d'Ivoire ».

A l'attention de :
Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°65 (RD65) : Banfora-Mangodara

**Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Allégée
N°2024 - 0917/MI/SG/DMP/SMT-PI**

**Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina
(FSR-B), gestion 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.

2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°65 (RD65) : Banfora-Mangodara.

3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.

Elles consistent à :

- réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N° 2015-1187 / P R E S - TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/ MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;

- élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs

consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;

- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).

7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 25/10/2024 à 09 heures 30 minutes (heure GMT)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°65 (RD65) : Banfora-Mangodara ».

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures

03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage

Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°42 (RD42) : Koudougou-Kindi-Lallé (Embr. RN02)

**Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Alléguet
N°2024 - 0916/MI/SG/DMP/SMT-PI**

**Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina
(FSR-B), gestion 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.
2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°42 (RD42) : Koudougou-Kindi-Lallé (Embr RN02).
3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.
Elles consistent à :
 - réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N ° 2 0 1 5 - 1 1 8 7 / P R E S - T R A N S / P M / M E R H / M A T D / M M E / M S / M A R H A S A / M R A / M I C A / M H U / M I D T / M C T du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
 - élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »
Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).
7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».
Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO
9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 25/10/2024 à 09 heures 30 minutes (heure GMT)** et porter expressément la mention :
« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux de construction et de bitumage de la route départementale n°42 (RD42) : Koudougou-Kindi-Lallé (Embr RN02) ».
A l'attention de :
Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km)

**Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une
Demande de Propositions Allégée
N°2024 - 0918/MI/SG/DMP/SMT-PI**

**Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina
(FSR-B), gestion 2024**

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.

2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km).

3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.
Elles consistent à :

- réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N° 2015-1187 / P R E S - TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/ MIDT/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;

- élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »

Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.

NB :

- Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs

consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
- Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).

7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 25/10/2024 à 09 heures 30 minutes (heure GMT)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km) ».

A l'attention de :

Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite

Consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km).

Avis à Manifestation d'Intérêt en vue d'une Demande de Propositions
Allégée N°2024 - 0918/MI/SG/DMP/SMT-PI
Financement : budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), gestion 2024

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'année 2024 du Ministère des infrastructures.
2. Le Ministère des infrastructures a obtenu des fonds du « Fonds Spécial Routier du Burkina » pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant pour les prestations relatives à l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km).
3. Les prestations sont constituées en un lot unique pour une durée de quatre (04) mois.
Elles consistent à :
 - réaliser une étude d'impact environnemental et social (EIES) conformément aux procédures prescrites par le Décret N°2015-1 1 8 7 / P R E S - TRANS/PM/MERH/MATD/MME/MS/MARHASA/MRA/MICA/MHU/MID T/MCT du 22 octobre 2015 portant conditions et procédures de réalisation et de validation de l'évaluation environnementale stratégique, de l'étude et de la notice d'impact environnemental et social, assortie d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
 - élaborer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR), conformément à l'article 9 et autres dispositions pertinentes du décret ci-dessus cité, et prenant en compte les bonnes pratiques industrielles internationales applicables aux travaux routiers.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations de services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés à les exécuter.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret n°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
« avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019-2023) des missions d'études d'impact environnemental et social (élaboration des EIES/NIES) et des missions d'élaboration de Plans d'action de Réinstallation (PAR), dont au moins trois (03) réalisées dans des projets routiers du Ministère en charge des infrastructures ou pour le compte des partenaires comme la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ou la Banque Mondiale (BM), idéalement au Burkina Faso ou en Afrique de l'Ouest »
Seules les références dûment justifiées (attestations de bonne fin d'exécution du Maître d'ouvrage correspondant et pages de garde et de signature des contrats concernés) seront prises en compte. L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies.
NB :
 - Les candidats doivent être en règle vis-à-vis des administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
 - En cas d'égalité de prestations similaires entre plusieurs consultants, ils seront départagés sur la base de l'ancienneté ;
 - Les manifestations d'intérêt et les informations produites seront rédigées en langue française et toutes informations produites dans toute autre langue devraient être traduites en français.
6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Toutefois le nombre de membres par groupement est limité à deux (02).
7. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité

contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la meilleure proposition financière (sélection au prix le plus bas) ».

Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Autorité contractante de l'inclure dans la liste restreinte.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires concernant les services ci-dessus à l'adresse suivante, aux jours ouvrables, de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 00 mn à 16 h 00 mn (heure GMT) du lundi au jeudi et de 7h 30 mn à 12 h 30 mn et de 13 h 30 mn à 16 h 30 mn (heure GMT) le vendredi :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

9. Les manifestations d'intérêt, en un (01) original et trois (03) copies, devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **25/10/2024 à 09 heures 30 minutes (heure GMT)** et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt relatif aux services de consultant pour la réalisation de l'Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des travaux d'entretien périodique ou de réhabilitation de la route nationale n°02 (RN02), embranchement route de Contournement - Gourcy (126 km) ».

A l'attention de :
Monsieur le Directeur des Marchés Publics
Ministère des Infrastructures
03 BP 7011 Ouagadougou 03, Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3ème étage
Tél. : (226) 51 29 15 49 – E-mail : dmpmid@yahoo.fr
BURKINA FASO

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics du Ministère des Infrastructures ne peut être responsable de la non-réception des manifestations d'intérêts.

Le Directeur des Marchés Publics

Hyacinthe Wendpanga B. ILBOUDO
Chevalier de l'Ordre de Mérite



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 53 & 54**
- * **Marchés de Travaux** **P. 55 à 64**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 65**

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE

Acquisition d'équipements pour les salles de classes de la commune de Tanghin- Dassouri

Avis de demande de prix

N°2024-19/CTGD/M/SG/PRM du 10/10/2024

Financement : budget communal gestion 2024, Fonds propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Tanghin-Dassouri.

1. La commune de Tanghin-Dassouri lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition d'équipements pour les salles de classes tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. L'acquisition sera financée sur le budget communal gestion 2024, Fonds propres.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions en se décomposent en lot unique : acquisition d'équipements pour les salles de classes de la commune de Tanghin-Dassouri

3. Le délai d'exécution ou de livraison ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Tanghin Dassouri.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la mairie de Tanghin-Dassouri et moyennant paiement d'un montant non

remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie de recette de la mairie de Tanghin-Dassouri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : neuf cent mille (900 000) francs CFA.

7. Les offres devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie, **le 23/10/2024 à 9 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Budget prévisionnel : trente millions (30 000 000) francs CFA TTC

Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'attribution des marchés

SAWADOGO W Bernard

REGION DU CENTRE-OUEST

ACQUISITION DE MATERIELS POUR L'EQUIPEMENT DU CSPS DE LORO DANS LA COMMUNE DE NEBIELIANAYOU

Avis de demande de prix
N°2024-03/RCOS/PSSL/C.NBLY/PRM du 11 octobre 2024
FINANCEMENT : Budget Communal (FMDL+ Transfert santé)
Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024, de la commune de Nebélianayou.

1. La commune de Nebélianayou lance une demande de prix ayant pour objet : acquisition de matériels pour l'équipement du CSPS de Loro dans la commune de Nebélianayou.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (agrément A1 pour le lot1) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en plusieurs lots :
Lot1 : Acquisition de matériel médicotechnique pour le CSPS de Loro dans la commune de Nebélianayou/ montant prévisionnel de 8 886 840 FCFA
Lot2 : Acquisition de matériel et outillages divers pour le CSPS de Loro dans la commune de Nebélianayou/ montant prévisionnel 14 000 000 FCA
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : Trente (30) jours pour chaque lot.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Nebélianayou.
5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Nebélianayou moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) francs CFA pour chaque lot à la perception de Pouni.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent soixante mille (260 000) francs CFA pour le lot1 et quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA pour le lot2 devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat Général de la mairie de Nebélianayou, au plus tard **le 25 Octobre 2024 à 09 heure 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Agnès LOYARA
Adjoint administratif

REGION DU CENTRE SUD

Acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Kombissiri

Avis de demande de prix
N° : 2024-07/RCSD/PBZG/CKBS du 27 Septembre 2024
Financement: Fonds propres, gestion 2024
Budget prévisionnel : DIX-HUIT MILLIONS (18 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune de Kombissiri.

1. La Commune de Kombissiri dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la Commune de Kombissiri.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions se décomposent en Lot unique.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés à la Mairie de Kombissiri Tél: 73 77 20 98 / 78 71 50 24.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kombissiri auprès de la Personne responsable des marchés, Tél 73 77 20 98 / 78 71 50 24 et moyennant un montant non remboursable de Vingt (20 000) FCFA à la Trésorerie Principale de Kombissiri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies. Conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinq cent mille (500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Kombissiri BP : 83 Kombissiri, avant **le 24/10/2024 à 09 heures 00 minutes**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de Soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Présidente de la Commission
d'attribution des marchés

Hadissa SAMANDOUFGOU

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU PROFIT DE LA COMMUNE RURALE DE SAABA (5 lots)

Avis de demande de prix
n°2024-03/RCEN/PKAD/CRS/M/SG/PRM Financement :
Budget communal, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la Commune Rurale de SAABA.

1. La Commune Rurale de SAABA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie Fn pour chacun des lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Le montant du budget prévisionnel toutes taxes comprises est de :

lot 01 vingt-trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) FCFA.
lot 02 quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) F CFA.
lot 03 huit millions cent quinze mille (8 115 000) FCFA.
lot 04 huit millions cinq cent cinquante mille (8 550 000) FCFA.
lot 05 quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) F CFA.

Les travaux sont composés en plusieurs lots repartis dans les villages de la commune rurale de SAABA.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tél. 70700735:

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) pour le lot 1 et de trente mille (30 000) FCFA pour les lots 2 à 5 auprès de la Régie des recettes de la Mairie de SAABA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA pour le lot 01, de quatre cent vingt-sept mille (427 000) FCFA pour chacun des lots 02 et 5, deux cent quarante mille (240 000) FCFA pour le lot 03, deux cent cinquante-cinq mille (250 000) FCFA pour le lot 04 devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la PRM, tél 70700735 ; avant **le 24/10/2024 à 09 heures** ; L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

RAMDE Laré

Construction de parking au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

**Avis de demande de Prix:
N°2024-030/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 10/10/2024
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024.

- 1- L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.
 - 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaires d'au moins de l'agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux de construction sont constitués en un lot unique : Construction de parking au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts pour un montant prévisionnel de quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) FCFA TTC ;
 - 3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.
 - 4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.
 - 5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, tel : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. Le Dossier de demande de prix sera adressé physiquement sur papier «main à main». En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 - 6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : quatre cent vingt mille (420 000) de FCFA, devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

G. Moussa ZONGO

Construction de douches et de magasins au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

Avis de demande de Prix:
N°2024-029/MEEA/SG/ENEF/DG/PRM du 10/10/2024
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2024 .

1- L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaires d'au moins de l'agrément technique B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux de construction sont constitués en deux lots:

Lot 1: Construction de douches au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts pour un montant prévisionnel de Dix-huit millions (18 000 000) FCFA TTC ;

Lot 2: Construction de petits magasins au profit de l'ENEF pour un montant prévisionnel de sept millions quatre cent quarante sept mille cinquante (7 447 050) F CFA TTC.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante jours (60) jours pour les deux lots.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, tel : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour chaque lot à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. Le Dossier de demande de prix sera adressé physiquement sur papier «main à main».

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : cinq cent quarante mille (540 000) de FCFA pour le lot 1 et de deux cent vingt mille (220 000) FCFA pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à l'adresse au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent dossier de demande de prix.

G. Moussa ZONGO

Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine au profit des personnes déplacées internes (PDI) de Pousnonghin dans le village de Nonghin.

Avis Demande de prix
N°2024-03/RPCL/PGNZ/CSLG /M/PRM du 02 octobre 2024
Financement : ADCT + FMDL, gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Salogo.

1. La commune de Salogo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique Fn1 minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent d'un lot unique :
- travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé de pompe à motricité humaine au profit des personnes déplacées internes (PDI) de Pousnonghin dans le village de Nonghin.
 3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
 4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la mairie de Salogo ou appeler au 70 29 41 67 ou 76 19 14 88.
 5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics de la mairie de Salogo et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour le lot unique à la perception de Méguet.
 6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : mairie de Salogo au plus tard **le 25/10/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.
NB : L'enveloppe prévisionnelle est de : sept millions (7 000 000) FCFA TTC

*Le Président de la Commission
d'attribution des marchés*

Quindpouré Dieudonné SAWADOGO

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR EQUIPE DE SYSTEME D'EXHAURE SOLAIRE A MANKARGA V 7 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY

Avis de demande de prix
N° :2024-006/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM du 25 SEPTEMBRE 2024.
Financement : FMDL, gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un abreuvoir équipé de système d'exhaure solaire a Mankarga V 7 au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du Fonds Minier de Développement Local (FMDL).
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément technique Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : Travaux de construction d'un abreuvoir équipé de système d'exhaure solaire a Mankarga V 7 au profit de la commune de Boudry.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) FCFA à la Trésorerie Principale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400.000) FCFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés, avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de :
Lot unique : seize millions cinq cent mille (16.500.000) FCFA TTC.

La Personne Responsable des marchés

KABORE Zacharia

TRAVAUX DE REALISATION DE DIX SEPT (17) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A USAGE D'EAU POTABLE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY

Avis de demande de prix
N° :2024-007/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM du 25 SEPTEMBRE 2024
Financement : RESSOURCES PROPRES, gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation de dix-sept (17) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine à usage d'eau potable au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés d'un agrément technique Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en six (06) lots comme suit :

Lot 1: Réalisation de trois (03) forages positifs (Boéna (école Tangsèga); Mankarga V4 (Watinoomé) ;Zongpighin (Tanguéogo))

Lot 2: Réalisation de trois (03) forages positifs (Tallé (Watigué) ; Nabasnoghin (école) et à Bingré(école)).

Lot 3 : Réalisation de trois (03) forages positifs (Boudry (Tanwoko de Namsiguian);Lelkom (Balonghin) et à Tenkotenga (Wamstenga)).

Lot 4 : Réalisation de trois (03) forages positifs (Ouayalgui V11(Poampoira);Nédogo peulh et à Tanlouka (Roppané)).

Lot 5 : Réalisation de trois (03) forages positifs (Ouayalgui V5 (Baskuilga);Bagzam(Zoukoughin) et à Namalguema) .

Lot 6 : Réalisation de deux (02) forages positifs (à Douré (école) et à Yaika(Boilin)).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quarante-cinq (45) jours pour chacun des lots 1 à 5 et trente (30) jours pour le lot 6.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA pour chacun des lot 1 à 5 et trente mille (30.000) FCFA pour le lot 6 à la Trésorerie Principale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600.000) FCFA pour chacun des lots 1 à 5 et quatre cent mille pour le lot 6 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés, avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix(90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de :

Lot 1 à 5 : vingt-un million (21.000.000) FCFA TTC pour chacun des lots.

Lot 6 : quatorze millions (14.000.000) FCFA TTC.

La Personne Responsable des marchés

KABORE Zacharia

TRAVAUX DE REALISATION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY.

Avis de demande de prix
N° :2024-008/RCPL/PGNZ/CBDRY/M/SG/PRM du 25 SEPTEMBRE 2024
Financement : RESSOURCES PROPRES, gestion 2024.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Boudry.

1. La Mairie de Boudry lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation et de réhabilitation d'infrastructures au profit de la commune de Boudry tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources propres de la commune.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées d'un agrément technique LP ou B pour le lot 1 et 2; B1 minimum pour le lot 3 et 4 autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

Lot 1 : Construction de quatre (04) blocs latrines à quatre (04) postes (CEG de Bourma; CEG de Mankarga V3; Maison de la Femme de Boudry; CEG de Nédogo).

Lot 2 : Construction de trois (03) blocs latrines à deux (02) postes (Boutique de rue de Boudry)

Lot 3 : Réhabilitation de deux (02) bâtiments administratifs (Lycée de Nédogo et Lycée de Boudry)

Lot 4 : Réalisation de deux (02) maisonnettes pour compteurs SONABEL des boutiques de rue de Boudry (coté élévation et vers la gare)

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et soixante-quinze (75) jours pour chacun des lots 2; 3 et 4.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au service des marchés publics. Tel : 78.93.93.33.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) FCFA pour chacun des lots 1; 2 et 4; cinquante mille (50.000) FCFA pour le lot 3 à la Trésorerie Principale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent mille (100.000) FCFA pour chacun des lots 1; 2 et 4; huit cent mille (800.000) FCFA pour le lot 3 devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés, avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : le montant prévisionnel est de :

Lot 1 : dix-sept millions six cent mille (17.600.000) FCFA TTC.

Lot 2 : six millions six cent mille (6.600.000) FCFA TTC.

Lot 3 : vingt-sept millions six cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent soixante-un (27.697.861) FCFA TTC.

Lot 4 : six millions huit cent cinquante-deux mille trois cent onze (6.852.311) FCFA TTC.

La Personne Responsable des marchés

KABORE Zacharia

Réhabilitation de deux (02) forages à Kogho Centre

Avis de demande de Prix
N° 2024-003/RPCL/PGNZ/CKGO/SM
Financement : Budget communal, gestion 2024.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics Gestion, 2024 de la Commune de Kogho.

A cet effet, la commune de Kogho lance une demande de prix pour la réhabilitation de deux (02) forages à Kogho centre

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Agrément technique Fn1 au minimum) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

Réhabilitation de deux (02) forages à Kogho centre d'un montant prévisionnel de Six millions (6. 000. 000) Francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat général de la Mairie de Kogho tous les jours ouvrables entre 7h 30mn et 13h et de 13h 30mn à 16h 00mn.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots à la perception de Méguet.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent quatre-vingt mille (180 000) Francs CFA devrait parvenir ou être remises au service des marchés publics de la Mairie de Kogho.tel :77 38 42 65 / 71 92 80 07avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de trente (30) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la commission
Communale d'attribution des marchés

IRRIGA NASSAK WENDE JOSUE
Adjoint Administratif

Travaux d'installation d'un circuit d'approvisionnement en eau potable au laboratoire au profit du CHR de Fada N'Gourma

Avis de demande de prix
N° 2024-022/MS/SG/CHR-FG/DG/PRM du 10 octobre 2024
Financement : BUDGET DU CHR-FG EXERCICE 2024
Lot unique : 13 272 248 TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 du Centre hospitalier régional de Fada N'gourma.

1. Le Centre hospitalier régional de Fada N'Gourma dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet travaux d'installation d'un circuit d'approvisionnement en eau potable au laboratoire au profit du CHR de Fada N'Gourma tel que décrit dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en lot unique :

- Lot unique. Travaux d'installation d'un circuit d'approvisionnement en eau potable au laboratoire au profit du CHR de Fada N'Gourma

3. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPDPX pour les informations détaillées. Le délai d'exécution ne saurait excéder soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Générale du CHR-FG du lundi au jeudi de 7h30 à 16h00 et le vendredi de 7h30 à 16h30.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'endroit ci-dessus indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20.000) francs FCFA à l'Agence Comptable (AC) du CHR de Fada.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Direction générale du CHR de Fada N'Gourma avant **le 25/10/2024 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La PRESIDENTE DE LA COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES MARCHES**

SOMDAKOUMA/COULIDIATY Céline
Administrateur des services de santé

Actualisation de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2024

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2024-02/RCEN/PKAD/CKBR/M/SG/PRM du 02 juillet 2024**

Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés (PPM) du Budget Rectificatif N°2 de l'année 2024, la Mairie de Koubri lance un avis à manifestation d'intérêt en vue d'actualiser sa base de données de fournisseurs et prestataires de biens et services.

Peuvent soumissionner, les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES (ENTRETIEN DE PLANTES).

Les Candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « Avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et partenaires de la Mairie de Koubri ».

Ces offres doivent comporter les informations et pièces suivantes :

- le domaine de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- un contact téléphonique permanent.

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés (PRM) de la Mairie de Koubri. Tél : 64 41 63 55.

Les offres devront être déposées au Secrétariat de la Mairie au plus tard **le 22/10/2024 à 10 heures 00 minute.**

La Mairie se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés**

Somwaoga NOUGTARA
Secrétaire Administratif

Constitution d'une base de données de fournisseurs /prestataires pour les demandes de cotation au profit de la Commune de Ténado pour l'année 2024

Avis à manifestation d'intérêt n°2024-01/RCOS/PSNG/CTND-M/PRM

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des marchés publics exercice 2024, la Commune de Ténado lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs, de prestataires, de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

N° du lot	Domaines
Fournitures des équipements, fournitures courantes	
Lot 1	Acquisition de produits pharmaceutiques au profit des CSPS
Lot 2	Acquisition des consommables informatiques au profit de la mairie (agrément exigé)
Lot 3	Acquisition de produits d'entretien ménager au profit de la mairie et des CSPS
Lot 4	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie et des CSPS
Lot 5	Acquisition de Gaz pour chaîne de froid au profit des CSPS
Lot 6	Acquisition de sources d'énergie (torches/lampes) au profit des CSPS
Lot 7	Acquisition de matériels medicotechniques, de petits matériels de protection et de fournitures spécifiques au profit des CSPS.
Lot 8	Acquisition de matière d'œuvre au profit du CEBNF
Lot 9	Acquisition de crédits de communication au profit de la mairie
Lot 10	Acquisition de registres d'état civil
Lot 11	Acquisition de valeurs inactives (timbres et autres valeurs)
Lot 12	Acquisition d'un (01) ordinateur de bureau + imprimante et 02 ordinateurs portable (agrément exigé)
Lot 13	Acquisition de Matériel et outillage médical au profit des CSPS
Prestations de services	
Lot 14	Entretien de bâtiments administratifs et des CSPS
Lot 15	Entretien de matériel, outillage et mobiliers de la Mairie
Lot 16	Entretien et réparation de véhicules à 2 roues, 04 roues et tricycles de la mairie et des CSPS (agrément exigé)
Lot 17	Entretien et réparation des matériels informatiques et péri-informatiques (agrément exigé).
Lot 18	Entretien et maintenance des climatiseurs de la mairie et des équipements du CEBNF (agrément exigé)
Lot 19	Fourniture de pause-déjeuner au profit de la mairie
Lot 20	Nettoyage des services de la Mairie et la salle MCA
Travaux	
Lot 21	Réalisation d'un forage positif équipé de PMH au CEEP de Ténado
Prestations intellectuelles	
Lot 22	Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un forage positif équipé au CEEP de Ténado
Lot 23	Suivi-contrôle des travaux de réalisation d'un mini AEP à Kaboro
Lot 24	Suivi-contrôle des travaux de réhabilitation de salles de classe
Lot 25	Suivi-contrôle des travaux de réalisation de 02 latrines

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Ténado rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- ✓ Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante, précisant le domaine et le lot pour lequel le candidat souscrit ;
- ✓ Une présentation de l'entreprise indiquant son adresse complète, la situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi,
- ✓ Une description du moyen humain et matériel dont dispose l'entreprise ;
- ✓ Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) et de crédit mobilier ;
- ✓ Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- ✓ Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les Candidats, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Ténado tous les jours ouvrables ou en appelant 71 64 88 44/ 70 52 98 94.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné » devront parvenir ou être remis au secrétariat de la Mairie de Ténado au plus tard le **22/10/2024 à 09 heures 00**

La Personne Responsable des marchés

Alphonse SEOGO
Administrateur Civil



La célérité dans la transparence